

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

I. AVRIL

1781.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. AVRIL

1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Réflexions sur les préjugés militaires, par le marquis de Brezé adjudant-général de cavalerie au service du Roi de Sardaigne. A Turin, chez Reycends, à Liege, chez Lemarié 1779. un vol. in-8°. prix 3 liv. 15 s.

Ces réflexions écrites sans beaucoup d'ordre, & sous des titres qui ne les classent pas toujours avec toute la justesse possible, roulent sur des objets vraiment intéressans, non-seulement pour la gloire de l'état militaire, mais encore pour la conserva-

H h 2 tion

tion & la prospérité des empires, dont la destinée tient de si près au succès des armes. Je citerai pour exemple ce que l'auteur dit de la nécessité indispensable de la discipline, & des vains prétextes qui tendent à faire quelque exception à cette grande règle de la tactique. " Il est étonnant qu'après les exemples sans nombre, qui depuis Cyrus jusqu'à nos jours nous prouvent invinciblement, que le succès des armées, & par conséquent la prospérité des nations a toujours entièrement dépendu de la bonté de leurs loix militaires, & de la vigueur de leur discipline, il se trouve encore des gens, qui en doutent, & qui disent qu'il y a des nations vives, spirituelles, impatientes, qu'il n'est pas possible de plier à une discipline rigide. Je suis bien éloigné de croire que de si excellentes qualités puissent jamais rendre une nation indisciplinable; mais si malheureusement une telle nation, à force de l'entendre répéter, venoit à se le persuader, & par conséquent à négliger sa discipline militaire, elle seroit assurément fort à plaindre; car fût-elle même entre toutes les nations, une des plus puissantes, des plus peuplées, des plus riches, on la verroit malgré tous ces avantages, essuyer souvent de terribles humiliations, jusqu'à ce qu'éclairée par ses malheurs elle remédiât, s'il en étoit encore tems, par la sévérité de ses loix, à l'indiscipline de ses troupes; car il est absolument impossible qu'un habile

chef qui fait employer à propos & avec fermeté, d'un côté les châtimens, la honte, le mépris, & de l'autre les louanges, les honneurs, les récompenses, ne vienne à bout de discipliner les troupes même les plus relâchées. Epaminondas, Scipion, Annibal, Marius, César & tant d'autres excellens capitaines nous l'ont assez prouvé pour qu'il ne soit pas besoin d'en dire davantage „.

Le chapitre où l'auteur traite de la solde militaire, est très-bien pensé. Il voudroit que les quatre premiers vétérans de chaque compagnie, après trente ans de service, eussent une paie de 24 f. par jour. Cette paie immense pour des soldats, accoutumés à vivre avec 4 ou 5 f. par jour, inspireroit à tous une ardeur inconcevable. La note qu'il ajoute sur cet endroit, est pleine de sens & de vérité. “ Si je donne aux vétérans après 30 ans de service une si forte paie, c'est qu'il faut de toute nécessité laisser aux soldats l'espérance d'être une fois bien à leur aise; c'est la seule bonne façon de les attacher au service, & cela sans qu'il en coûte beaucoup aux finances, parce que le nombre de ceux qui parviendront à cet âge & à cette paie, sera très-petit. En général l'homme de quelque condition qu'il soit, est plus heureux par ce qu'il espere, que par ce qu'il possède. Que l'on donne aux soldats telle forte paie que l'on voudra, on ne les rendra ni plus contents, ni plus heureux, ni on ne les attachera davantage au service: mais laissez-leur l'espérance d'être une fois très-bien; &

alors vous les verrez tous occupés de cette espérance, & cette espérance fera leur bonheur,,.

Le stile de l'auteur n'est pas toujours correct, mais dans un ouvrage de cette nature ce défaut est si peu de conséquence, qu'on ne le remarqueroit pas, si M^r. de B. n'affectoit la nouvelle orthographe & ne donnoit à ce raffinement parfaitement inutile une attention qui seroit mieux employée à la pureté du langage.



Théorie des sensations, par Mr. l'abbé Roffignol. A Embrun, chez Pierre-François Moyse, 1780. 1 vol.

LA maniere dont l'être spirituel reçoit les impressions de la matiere, a fait l'objet des recherches des plus célèbres philosophes. Locke, Malbranche, Condillac, Buffon, Alembert, Boscovich en ont fait le sujet de leurs méditations. L'abbé Roffignol peu satisfait des lumieres qu'ils ont répandues sur un objet, qui pour être bien éclairci en demande beaucoup, a cru devoir remanier ce sujet à neuf. M^r. de Condillac avoit réfuté avec assez de succès M^r. de Buffon; l'abbé Roffignol entreprend de réfuter M^r. de Condillac. Pour se rendre plus intelligible, il fait une supposition qui sert très-bien à la clarté & au

développement gradué de son hypothèse.
“ Au commencement des tems Dieu emploïa cinq jours à créer les différentes parties qui composent l'univers; le sixieme fut destiné à la création de l'homme ; après quoi le Seigneur se reposa & contempla la perfection de son ouvrage. Pour mettre à la portée du commun des lecteurs la théorie que nous allons développer, nous supposons que Dieu crée un homme nouveau à plusieurs reprises & qu'il emploie à sa formation à-peu-près autant de tems qu'il en a mis à accomplir le grand œuvre de la création primitive „. Cette espece de fiction avoit déjà été employée par M^r. de Condillac, mais le résultat des observations qu'elle donne lieu de faire à M^r. R, est très-différent. On ne tarde pas à voir qu'il ne puise des lumieres que dans une métaphysique qui lui est propre, & qu'il dirige avec succès contre le systême de M^r. de Condillac. Je citerai un exemple qui fera connoître sa maniere & le degré de force qu'il fait donner à ses réfutations. M^r. de C. avance que l'ame se confond elle-même avec ses sensations, qu'elle se croit douée de son, d'odeur &c. Voici comme notre auteur combat ce paradoxe. “ Dès le premier son que l'ame a entendu, elle a pu reconnoître qu'il étoit distingué d'elle ; ou s'il lui est d'abord resté quelque doute sur ce point, il ne sauroit manquer d'être bientôt dissipé. Elle sait qu'elle a existé plusieurs fois, & qu'elle existe actuellement sans le son ; elle regardera donc

le son , non comme constituant le fond de son être , mais comme une impression qui peut être dans elle , ou ne pas y être. Elle sera bien éloignée de se confondre avec le son sous la dictée de M^r. de Condillac , & de dire : *j'ai été son*. Elle dira sûrement : *le son a existé dans moi : mais moi & le son sommes deux choses très-différentes*. Elle prononcera sans hésiter que le son n'a rien de commun avec sa propre substance ; comme nous disons nous-mêmes que le mouvement d'un corps , est distingué de la matière qui compose ce corps , parce que l'un peut être sans l'autre. L'ame distinguera donc trois états par où elle a passé ; savoir , l'état du néant , l'état de pure existence , c'est-à-dire , l'état où elle existe & où elle se sent exister , sans éprouver aucune sensation ; & enfin l'état de son , s'il m'est permis de m'exprimer ainsi , c'est-à-dire , l'état où il existe en elle un son , où elle entend un son „.

Le passage suivant fait encore bien connoître cette importante vérité de l'indépendance de l'ame , & de la connoissance intime qu'elle a de cette indépendance , ou si l'on veut , de son essentielle différence d'avec les sensations. On ne conçoit pas comment un homme qui se donne pour métaphysicien profond , ait pu s'arrêter à une imagination démentie par le retour le plus simple de l'ame sur elle-même. “ J'ai existé , dira-t-elle , avant les couleurs , les odeurs , les saveurs &c ; j'ai continué d'exister après qu'elles ont cessé

d'être ; je ne suis donc pas la même chose que les couleurs , les odeurs , &c. Si lorsque j'ai vu une couleur j'ai été cette couleur , & lorsque j'ai entendu un son j'ai été ce son ; j'ai été couleur & son , lorsque j'ai vu une couleur & que j'ai entendu un son dans le même tems : mais je suis assurée que la couleur & le son ne sont pas une même chose , j'ai donc été deux choses dont l'une n'est pas l'autre ; j'ai été *moi* & je n'ai pas été *moi* ; & dans le moment présent , je suis *moi* & je ne suis pas *moi* , puisque je suis *moi* , & que je ne suis actuellement ni couleur ni son ,,.

M^r. l'abbé R. discute dans le plus grand détail les effets gradués des cinq sens, la manière dont les objets extérieurs pénètrent jusqu'à l'ame par ces canaux divers & si merveilleusement différenciés. D'un grand nombre d'observations sur cette matière il tire des conséquences favorables à la métaphysique de Malbranche, & qui paroissent combattre avec succès celle de Locke. Il montre d'une manière très-satisfaisante , que les sensations ne suffisent pas pour faire connoître à l'ame les êtres matériels qui l'environnent de toutes parts , à toutes sortes de distances , & dans toutes les directions , en un mot, pour la faire entrer en commerce avec toute la nature. Je ne fais si aux preuves de l'auteur , on ne pourroit point associer l'inutilité parfaite des sensations les plus fortes, si l'ame n'y prête point une attention expresse & directe. La lumière a beau frapper

per mon œil , le son mon oreille ; si mon ame fortement occupée de quelqu'autre objet se refuse à leur action , je ne vois rien , je n'entens rien , ou plutôt je vois , j'entens sans que je distingue & que j'apprenne rien. Cela ne prouve-t'il pas que le résultat des sensations , est absolument dans la disposition de l'ame ; que c'est elle qui les emploie avec une espece de liberté dans le choix & dans l'usage , qu'elle détermine l'effet de leur impression , qu'elle décide de la nature de leur témoignage ? Les sensations sont donc insuffisantes pour tirer l'ame hors d'elle-même & la faire communiquer avec les choses de dehors.

Je n'hésite cependant point à dire , que le mystere de cette singuliere coopération de la matiere & de l'esprit , n'est point encore entièrement découvert , & que vraisemblablement il ne le sera jamais. Je ne puis qu'applaudir à la réflexion sage & modeste de M^r. d'Alembert ; ce métaphysicien doute qu'il soit possible de déterminer la gradation qu'observe notre ame dans les pas qu'elle fait hors d'elle-même. Il observe que nos sensations n'appartenant proprement qu'à elle , semblent lui circonscire un espace étroit dont elles ne lui permettent pas de sortir. " Comment , dit-il , s'élançe-t-elle pour ainsi dire , hors d'elle-même pour arriver aux corps & franchir un si grand intervalle ? Comment expliquer ce passage de l'ame ? *hic opus hic labor est* „ M^r. de Condillac qui croit toujours voir le soleil resplendissant lorsqu'il fait

nuit pour le reste des hommes, n'est pas du tout content de la prudente réserve de M^r. d'Alembert. Il montre ce passage de l'ame que le métaphysicien géometre n'a point aperçu, & dit que *la sensation de solidité est celle qui force l'ame à sortir d'elle-même, qu'elle est comme un pont jetté entre l'ame & les objets, que les sensations passent & que l'intervalle n'est rien.* M^r. R. répond que *si c'est un pont, c'est le pont aux ânes, que les sensations ne passeront pas, & que l'intervalle demeurera tout entier.* Pour ne pas me trouver sur ce pont en compagnie de ces passagers, je me tiens volontiers en deça avec le circonspect M^r. d'Alembert; je consens même à imiter, où si l'on veut à parodier M^r. de Voltaire. On fait que ce philosophe a professé un scepticisme assez singulier en faveur des facultés de la matiere : *je suis corps, & je pense; je n'en fais pas davantage.* Je crois pouvoir dire avec plus de vérité : *je suis esprit, & je sens: je n'en fais pas davantage.*

A la fin de l'ouvrage, le savant & religieux métaphysicien s'occupe des apparences qui couvrent aux yeux du corps un des plus grands mysteres de la religion chrétienne. La conciliation de la déposition des sens avec les assertions de la foi, est une suite très-naturelle de l'idée qu'il nous donne de la sensibilité des corps, & de la distinction qu'il met entre un objet matériel & un objet sensible. Il rejette avec raison l'ancienne hypothese des accidens absolus, & lui substitue le système des

illusions cartésiennes , présentées sous un jour nouveau , où la chose est réduite à la plus grande simplicité. Sans déroger à la solidité de ses réflexions , je crois pouvoir en faire une qui paroît devoir affoiblir l'intérêt d'une controverse agitée depuis si longtems & si ardemment dans les écoles. Ce qui , me semble-t-il , eût dû ôter toute envie de disputer sur cette matiere , ce sont les merveilles des songes , de cet état où l'ame sent , voit , entend , odore , savoure sans la présence d'aucun corps , sans l'influence d'aucun objet extérieur , & cela souvent avec une impression aussi vive & aussi durable que durant la veille. S'avise-t-on de recourir aux accidens absolus ou d'autres subtilités de métaphysique ancienne ou moderne , pour expliquer ce phénomène si connu & si commun ? Il faut avoir étrangement l'esprit de dispute pour objecter des difficultés de ce genre contre les mysteres d'une Providence surnaturelle & toute particulière , tandis que ces mêmes difficultés se rencontrent dans l'ordre de la simple nature.



*Histoire naturelle de la France méridionale
ou Recherches sur la minéralogie du Vi-
varais , du Viennois , du Valentinois , du
Forez , de l'Auvergne , du Vellay , de
l'Uzegeois , du Comtat Venaissin , de la
Provence , des diocèses de Nismes , Mont-
pellier , Agde , &c. Sur la physique de
la Mer-méditerranée , sur les météores ,*
les

I. Avril 1781.

479

les arbres, les animaux, l'homme & la femme de ces contrées. Avec cinq planches doubles par volume & une carte géographique des trois regnes. Ouvrage dédié & présenté au Roi, imprimé sous le privilege & l'approbation de l'académie royale des sciences. Par Mr. l'abbé Giraud-Soulavie, Avec cette épigraphe :

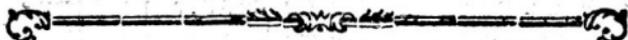
Une seule force est la cause de tous les phénomènes de la nature brute.

A Paris, hôtel de Venise 1780. T. 1^{er}.

Quoique l'emphase de ce titre prévienne naturellement contre le mérite de l'ouvrage, & le rende suspect de cette espece d'illusion qui subjugue sans résistance une multitude de lecteurs ou d'acheteurs; on ne peut disconvenir qu'il ne contienne de très bonnes observations, mais ce sont des observations locales & isolées; les rapports que l'auteur leur suppose avec les systèmes qu'il a adoptés, n'existent que dans sa maniere de voir. Tout ce qu'il nous donne comme le résultat de ses découvertes, n'est qu'un roman, & ce roman est celui des *Epoques*.

Comme j'ai pris la liberté de faire remettre à l'illustre auteur de ce système l'*Examen* que j'en ai fait, sans qu'il ait paru s'en offenser; je souhaite qu'il en tombe aussi un exemplaire entre les mains de M^r. Giraud-Soulavie, & cela précisément pour profiter

des lumieres qu'un observateur attentif pourroit me communiquer sur des objets que je n'ai peut-être pas bien saisis ; & point du tout pour me prévaloir des avantages que je pourrois avoir dans cette discussion. Mais comme cet *Examen* est sévèrement proscrit à Paris ; il sera difficile , que mon souhait se réalise , à moins que l'édition qui s'en fait actuellement dans les états du Roi de Sardaigne , ne pénètre *incognito* dans les provinces voisines , où M^r. l'abbé G. s'occupe de l'étude de la nature.



EN faisant dans le Journal du 15 Décembre 1780 , l'énumération des ouvrages du jeune poëte Gilbert , j'ai oublié l'ode sur le combat d'Ouessant , dont j'avois cependant rendu compte en son tems * ; j'ai appris depuis qu'il étoit aussi auteur de quelques héroïdes , & d'une autre piece intitulée : *Le Poëte malheureux* , & enfin d'une ode sur le Pseaume XL. Je transcrirai cette dernière avec d'autant plus de plaisir que depuis un grand nombre d'années , bien peu de poëtes de quelque réputation se sont occupés de ces sortes d'objets , où la piété attise le feu du génie ; & comme ce n'est que par un jugement de comparaison qu'on peut décider du mérite de ces paraphrases , je joindrai en notes les paroles du Pseaume relatives aux diverses strophes du poëte françois.

J'ai

* I. Dec.
1778. p.494.

J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence ;
 Il a vu mes pleurs pénitens ;
 Il guérit mes remords , il m'arme de confiance :
 Les malheureux font ses enfans (a).

Mes ennemis riant ont dit dans leur colere :
 Qu'il meure & sa gloire avec lui ;
 Mais à mon cœur calmé , le Seigneur dit , en
 pere ,

Leur haine sera ton appui (b) ;

A tes plus chers amis : ils ont prêté leur rage ,
 Tout trompe ta simplicité ;
 Celui que tu nourris , court vendre ton image ,
 Noire de sa méchanceté (c) :

Mais Dieu t'entend gémir , Dieu vers qui te
 ramene

Un vrai remords né des douleurs ;
 Dieu qui pardonne enfin à la nature humaine
 D'être foible dans les malheurs.

J'éveillerai pour toi la piété , la justice
 De l'incorruptible avenir ;
 Eux-mêmes épureront par leur long artifice ,
 Ton honneur qu'ils pensent ternir (d).

Soiez béni , mon Dieu , vous qui daignez me
 rendre

L'innocence & son noble orgueil ;
 Vous qui protégez le repos de ma cendre
 Veillerez près de mon cercueil (e).

(a) *Ego dixi , Domine , miserere mei : sana animam meam quia peccavi tibi.*

(b) *Inimici mei dixerunt mala mihi : Quando morietur & peribit nomen ejus ?*

(c) *Etenim homo pacis meae in quo speravi : qui edebat panes meos , magnificavit super me supplantationem.*

(d) *Tu autem , Domine , miserere mei , & resuscita me , & retribuam eis. In hoc cognovi quoniam voluisti me : quoniam non gaudebit inimicus meus super me.*

(e) *Me autem propter innocentiam suscepisti , & confirmasti me in conspectu tuo in aeternum. Benedictus Dominus Deus Israël a saeculo.*

Au banquet de la vie, infortuné convive,
 J'apparus un jour, & je meurs;
 Je meurs, & sur ma tombe où lentement j'arrive,

Nul ne viendra verser des pleurs.

Salut, champs que j'aimois, & vous, douce
 verdure,

Et vous, riant exil des bois;

Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
 Salut pour la dernière fois.

Ah! puissent voir long-tems votre beauté fa-
 crée,

Tant d'amis sourds à mes adieux;

Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort
 soit pleurée,

Qu'un ami leur ferme les yeux.

Quoique ces vers marquent de l'aisance & un vrai talent pour la poésie, ils sont au-dessous des autres pièces de Gilbert, si on n'excepte son ode sur le combat d'Ouessant, où il a moins bien réussi que dans les premières; soit que ce combat équivoque n'ait point animé sa verve aussi vivement que les autres objets dont il s'est occupé, soit que voulant par des efforts trop savamment dirigés, Toutenir sa brillante réputation, il ait éprouvé la fatale vérité que Gresset annonce à tous ceux qui travaillent avec des prétentions trop vives à la gloire :

L'esprit qu'on veut avoir, gâte celui qu'on a,

Voici quelques détails sur sa vie & le développement de ses talens. Né à Fontenoy-le-château, près Nancy, de parens honnêtes, mais sans fortune, il vint très-jeune à Paris, dans le dessein de se livrer aux let-

tres, & de lier connoissance avec des hommes instruits. Ses premiers pas dans la carrière annoncerent un poëte. A travers les inégalités de sa verve, on apperçut le germe du vrai talent. *Le dix-huitième siècle, son apologie & quelques odes* justifient les espérances qu'il avoit données. Si, d'un côté, les ennemis que lui a faits le genre de la satire, ont trop ravalé son mérite, de l'autre, les personnes véritablement impartiales se sont empressées de paier à ses poësies un juste tribut d'estime. Ses adversaires les plus décidés n'ont pu lui refuser de la hardiesse dans les idées, une tournure saillante, souvent neuve, une manière ferme & vigoureuse dans le jet du vers. Zélateur des bons principes, dévoué à la religion, il ne prit la plume que pour fronder la médiocrité & les systèmes téméraires de l'homme égaré. Inhabile à déguiser son indignation, il ne faisoit point de grace aux mauvais ouvrages, & ne pouvoit soutenir, dans les écrivains les plus célèbres, l'apparence même d'une erreur qui blessoit la sainteté de nos dogmes.

Peu de mois avant de mourir, il s'étoit forgé des fantômes qui répandoient sur ses actions une sorte de délire. Frappé à l'excès de la haine que les philosophes lui portoient, & de la crainte des manœuvres qu'ils employoient avec tant d'art & de succès contre ceux qui n'ont pas l'avantage ou le malheur de penser & d'écrire comme eux; il s'imaginait que l'univers entier conspiroit contre sa personne; tout lui faisoit ombre. Insensiblement cette

terreur insurmontable a desséché sa vie, & l'a conduit au tombeau. Jusqu'au moment de sa mort, il avoit sans cesse à la bouche les paroles consolantes que nous fournit la religion, & ceux qui l'environnoient dans ses derniers instans, l'ont vu fermer les yeux à la lumière avec toute la résignation d'une conscience calme & tranquille.



UN Magistrat respectable a jugé à propos de me communiquer la note suivante au sujet de ce que j'ai dit du verre pur, dans l'*Examen des Epoques*, p. 54. "Le verre pur, le diamant, a joui jusqu'à nos jours de la gloire de l'infusibilité au feu le plus ardent, au miroir & même à la grande lentille. En 1779 un lapidaire chymiste, traitant de fables les épreuves récentes & contraires à cette qualité solide, n'a pas craint d'enfermer un très-gros diamant dans un creuset bien luté. Le feu, sans être poussé, a fait fondre comme la poix-résine, le diamant; l'air extérieur ne pouvant fournir au phlogistique qui soutenoit le diamant & en arrêtoit la dissolution."

Quoique j'aie prouvé l'infusibilité du verre par toutes les lumières que j'ai pu recueillir en chymie; je ne refuserai point de me rétracter, & de le ranger avec les autres matières dont le feu opere la liquéfaction; dès le moment que l'expérience qu'on m'oppose, sera bien constatée. Entr'autres doutes

que la lecture de cette note a fait naître dans mon esprit ; se trouve 1°. La difficulté d'empêcher qu'un *creuset bien luté* ne se rompe , à raison de l'extrême raréfaction de l'air ; & dès ce moment l'air extérieur doit agir sur le diamant , comme sur tout autre objet exposé dans le creuset.

— 2°. Des matieres qui résistent aux feux les plus violens des laboratoires , ne résistent pas à celui des grandes lentilles quoiqu'également exposées à l'air ; comment donc peut-il se faire que le diamant demeuré apyre dans le foier des lentilles , se soit fondu par l'action d'un feu qui n'a pas même été *poussé* ?

— 3°. L'action de l'air extérieur est-elle compatible avec celle du foier d'une grande lentille ? L'air peut-il agir sur le point précis où se déploie la force incompréhensible des miroirs ardents ? Si dans ce foier , il y a encore de l'air , il doit être singulièrement raréfié , & dès-lors de peu d'effet ; celui qui seroit renfermé dans le creuset d'un feu non *poussé* , n'auroit à mon avis point la raréfaction de celui des foiers des lentilles , & dès-lors *soutiendrait* plus aisément le *phlogistique* &c. Ces doutes peuvent être dissipés par de bonnes raisons & plus encore par des faits bien vérifiés ; mais il est peut-être raisonnable de laisser jusques-là subsister l'ancienne & générale opinion de l'infusibilité du verre pur. Ce qu'il y a de bien sûr , c'est que si le diamant est fusible , nous ne tarderons pas d'en voir de toute grosseur , & d'une beauté nouvelle , la fusion ne faisant que purifier toute espece de verre ; mais alors, adieu la valeur de ce bijou.



☞ Ceux qui ont souscrit pour le *nouveau Dictionnaire historique*, ne doivent point être inquiets sur l'exécution de cet ouvrage. L'impression est commencée depuis le 16 Janvier ; on y travaille avec toute la célérité compatible avec l'exactitude & les attentions singulièrement multipliées, qu'exige une collection de tableaux aussi vaste & aussi variée que celle que présente l'histoire de 60 siècles, dans tous les genres de célébrité, de vice & de vertu, de science & d'égaremens, de fortune & de malheurs.

Les souscripteurs doivent également se tranquilliser touchant la partialité que leur font appréhender des gens qui en ont certainement plus que moi. S'ils n'en étoient pas atteints, ils ne s'épuiseroient pas en conjectures, en prédictions allarmantes, touchant ce que j'écrirai d'un tel ou tel personnage ; ils attendroient l'événement avec ce calme & cette tranquillité sage que la raison conserve toujours dans le cœur de ceux qui aiment sincèrement la vérité & la justice, & qui bien loin d'imaginer des crimes dans des tems qui n'existent pas encore, ont regret d'en supposer dans les faits déjà consommés. Ce qui forme une preuve prématurée des torts que me font ces censeurs précipités est, que ceux auxquels on s'imagine que je suis prêt à tout sacrifier, ne sont pas plus contents

de moi que leurs antagonistes, & qu'ils me reprochent également des injustices & des préventions, dont je me trouve également absous dans le secret de ma conscience : seule justification dont je désire toujours pouvoir jouir. On se convaincra de la réalité de ces accusations contradictoires par la lettre suivante qu'un de mes correspondans vient de me communiquer, & qui a déjà assez circulé dans le monde pour que je n'en puisse pas diffimuler l'existence; elle est d'ailleurs de nature à faire des impressions que je ne puis laisser subsister.

*Je ne suis pas un peu en colere contre l'auteur du Journal de Luxembourg à l'occasion de ce qu'il a dit sur les journalistes de Trévoux *. Il pouvoit bien dire qu'il n'étoit pas de leur avis (a) sans les faire passer pour des flatteurs, & même pour gens*

(a) Plaifant moïen de justification que l'auteur de la lettre me suggere! . . . On se plaint de ce que je m'écarte de la décision des périodistes de Trévoux; on est offensé de ce que je blâme un ouvrage que ces Messieurs ont loué; deux ou trois hommes de lettres parcourent la ville de M. montrant à quiconque veut la voir, ma condamnation formelle dans les journaux de Trévoux. . . Il suffit de dire pour toute réponse que *je ne suis pas de leur avis* . . . Mon crime est de *n'être pas de leur avis*. Eh bien! je répons que *je ne suis pas de leur avis* . . . Admirable jurisprudence qui accorde aux accusés pour tout moïen de défense, la confession du crime qu'on leur reproche!

qui se laissent gagner par de l'argent (a) pour louer un ouvrage ; & sur-tout il n'avoit pas besoin de rapporter ces vers impertinens de Boileau contre eux (b). Je sais bien que tout ce qu'il a dit des journalistes, c'est en général ; mais la plupart des lecteurs l'appliqueront à ceux de Trévoux comme aux autres, d'autant plus qu'il n'y a pas le moindre petit mot d'exception en leur faveur (c). Et puis ce que je ne lui

(a) Jamais une telle expression n'est sortie de ma bouche ni de ma plume. J'ai parlé de quelques présens faits avec choix. Le mot *choix* me paroît même exclure l'argent . . . L'erreur ou l'imposture est de peu d'importance, je l'avoue, mais elle marque la passion du censeur.

(b) Si on ne faisoit que ce dont on a besoin, il faut convenir que l'activité humaine recevroit un terrible échec. Si je n'avois pas besoin de rapporter les vers de Boileau ; je n'avois pas besoin non plus de les omettre, sur-tout en voulant les réfuter, & condamner l'injustice du satyrique comme j'ai fait. Ordinairement on ne condamne pas ce qu'on n'indique pas ; & en faisant l'apologie des Messieurs de Trévoux, il étoit tout naturel de condamner les torts qu'on leur avoit faits . . . Ces vers, deux cents fois imprimés, il est défendu de les rapporter, même pour les réfuter ? Sévère & inquiétante morale ! il faut en convenir.

(c) Il eût été du meilleur stile possible, de dire : Tous les journalistes (excepté ceux de Trévoux) reçoivent de tems en tems &c. J'ayoue que je ne connois point les graces de ce genre d'éloquence. Mais si l'on veut une exception réelle, honnête & décente, on la trouve à la page 98 & 99, où il y a quelque chose

passé pas : c'est d'avoir mis dans une note phéretique Arnaud à côté & sur le même rang que les Bossuet, les Fenelon (a), ce qui est mal en tout sens ; car sûrement Arnaud pour sa manière d'écrire, indépendamment du reste, ne mérite pas à beaucoup près d'être comparé aux deux autres (b).

chose de plus que le moindre petit mot ; car on y lit expressément que ce sont des critiques sages, d'un mérite très-réel, que leur attachement aux bons principes est généralement connu &c. Cette idée n'est certainement pas celle qu'on se fait de gens qui louent pour de l'argent.

(a) L'étrange abus que celui de placer parmi les grands orateurs, les Démosthène, les Cicéron, les Jean Chrysostome, les Bossuet, les Bourdaloue, les Massillon ! Qui ne sera pas scandalisé de voir le païen Cicéron, l'idolâtre Démosthène, à côté & sur le même rang qu'un Chrysostome, qu'un Bossuet ? Cela est mal en tout sens.

(b) J'aperçois ici bien malgré moi, un petit bout de mauvaise foi. Entre Fenelon & Arnaud, j'avois placé *Petau*. On a senti que la perpétuité de la foi pouvoit, au moins à beaucoup près, se comparer aux œuvres théologiques du Jésuite. Que fait mon censeur ? Il tranche le mot *Petau* qui précède immédiatement, & par ce moyen il se voit en état de me faire une querelle... Et quelle querelle ? Mettre en groupe les hommes célèbres pour caractériser les tems ou les nations, est-ce les comparer ? Si en parlant des génies divers qui ont illustré le siècle de Louis XIV, je dis les *Corneilles*, les *Bossuet*, les *Ducange*, les *Lafontaine*, les *Molière* &c. Suis-je censé vouloir les comparer ?

Que conclure de tout cela ? Que l'esprit de
parti,

parti, l'esprit de corps, l'esprit de prévention, l'esprit de secte, dénature tous les jugemens. Que chez ceux qui en sont dominés, l'humeur & la passion sont les seules règles pour parler & pour écrire; que la vérité & l'équité restent toujours à côté, & qu'enfin on ne sauroit trop admirer la sagesse tout-à-fait chrétienne de ces paroles du pieux réformateur de la Trape, Mr. de Rancé : *Enfin voilà Mr. Arnaud mort; son érudition & son autorité étoient d'un grand poids pour le parti; heureux qui n'en a point d'autre que Jesus-Christ!*



Réflexions chrétiennes sur les huit Béatitudes, ou les huit moyens enseignés par J. C. pour parvenir au véritable bonheur; par l'auteur des Traités contre les danses, contre les parures, & contre les mauvaises chansons. A Paris, chez Morin; à Liege, chez Lemarié, 1780. vol. in-12 de 500 pages. Prix 3 liv. relié.

IL faut convenir que l'auteur de cet ouvrage (a) est un terrible homme. Dans le tems où nous sommes, parler contre les parures, contre les danses (b), contre les mauvaises chansons (c), c'est vouloir réduire

(a) Mr. Gautier, ancien curé de Savigny, dans le diocèse de Paris, mort depuis peu dans cette capitale

(b) 15 Décembre 1780, p. 561.

(c) *Ibid.* p. 563.

notre brillante jeunesse à ne savoir absolument que devenir , & à pleurer comme cet ancien poëte , sur la longueur du tems & les désolans effets de l'ennui !

Si mihi non hæc lux toto jam longior anno est.

Virg. ecl.

Aujourd'hui plus sévère encore , non-seulement il proscriit tous les moyens de bonheur que les hommes regardent comme les plus sûrs & les plus dignes de leurs efforts ; mais il place le bonheur dans ce que les beaux esprits du siècle regardent comme un véritable malheur ou du moins comme des choses étrangères à la félicité ; tel que le détachement des biens de la terre , le désir de la justice , la patience , la miséricorde , les souffrances pour la vérité , & les autres situations d'une ame chrétienne , que nous appellons *béatitudes évangéliques* , & que l'éternel Législateur nous a enseignées lui-même dans cet admirable sermon de la Montagne , dont les philosophes même de ce siècle ont admiré la profondeur & la sagesse. C'est là où l'auteur de ces homélies nous conseille de chercher le vrai bonheur , le bonheur solide , réfléchi & permanent , le seul qui ne soit point un bonheur de fantaisie , un bonheur romanesque & d'ostentation , le seul qu'on puisse goûter intimement par le sentiment d'une jouissance vive & ineffable , parce qu'il existe dans nous-mêmes , que c'est dans le cœur , dans le secret des affections & des pensées qu'il prend sa source & sa consistance. Beaucoup de simplicité , de candeur & d'once-
tion

tion font le caractère de cet ouvrage ; la morale chrétienne y prend quelques fois un ton de philosophie , mais c'est la bonne , & l'on ne risque rien en lui donnant sa confiance.

Un autre ouvrage du même auteur , que j'ai reçu en même tems , est intitulé *Reflexions sur les O de l'Avent , en forme d'homélies , ouvrage utile aux fideles pour les préparer au mystere de la naissance de Jesus-Christ.* Prix 2 liv. 10 s. relié. — Nous avons assez de livres de piété , de recueils de méditations , de réflexions , de pratiques de piété pour le carême ; on doit favoir gré à M^r. G. de nous avoir donné un ouvrage propre à affermir la dévotion des Chrétiens à l'office & aux cérémonies de l'Eglise durant l'Avent. Il est vrai que le fameux M^r. le Tournoux avoit déjà donné des explications des *O* (a) , mais les gens prévenus contre le parti , auquel cet écrivain avoit dévoué ses talens , n'aimoient point à s'en servir , & celles de M^r. G. ont incontestablement ce qu'il faut pour être plus généralement utiles , & pour porter dans les cœurs cette impression de piété qui n'est presque jamais l'ouvrage des esprits asservis à des prétentions particulières.

(a) Ces Antiennes nommées *O* parce qu'elles commencent par cette interjection , au nombre de 7 , sont composées des plus beaux passages de l'Ecriture relatifs au Messie. Elles expriment avec autant de dignité que d'énergie les vifs desirs des anciens patriarches , & font un composé admirable de sentimens & d'images.

Predigten über Glauben und Unglauben der damaligen Zeiten etc. Sermons sur la foi, & l'incrédulité de ces derniers tems, par l'abbé Christophe Kirschbaum, prédicateur de la cour du prince-évêque de Spire. A Maïence, chez Hæfner, 1780. 3 vol. in-8^o. Se trouve chez l'imprimeur du Journal.

CE que c'est que la vicissitude des connoissances humaines ! On diroit qu'elles ont une espece de prédilection tantôt pour un peuple, tantôt pour un autre ; qu'elles ont un tems déterminé pour séjourner dans une plage & pour se transporter dans de nouvelles régions. Tandis que l'éloquence dégénere parmi nous de la maniere la plus sensible & la plus affligeante ; que des mots cadencés, des tours de force, des expressions pénibles & contournées, ont pris la place de la mâle & majestueuse éloquence qui retentissoit dans les chaires au tems des Massillon, des la Rue, des Bossuet, des Bourdaloue ; les Allemands qui ont traduit les ouvrages de ces grands hommes, & ne connoissent pas encore le ton des Garrats, des Remy, des Esp ***, ou qui n'ont pas l'envie de les imiter, modelent le stile & les choses sur des chef-d'œuvres de l'art qu'un siecle de lumieres a accumulés, & qu'un siecle de puérités a presque fait oublier. L'abbé

Christophe Kirschbaum s'est fait en ce genre une réputation aussi brillante que bien méritée. Des sujets extrêmement bien choisis; une manière sage, claire, méthodique, pleine d'une noble & éloquente simplicité, des divisions naturelles; l'intérêt général des oraisons parfaitement soutenu, animé par des vues grandes, profondes, vraies, propres à exalter l'âme en l'éclairant & en la rendant meilleure; tout cela lui assure une place très-distinguée parmi les orateurs de la Germanie. Une douce & véritable philosophie assaisonne ses réflexions qui sont toujours solides, naturelles, convaincantes; sur-tout lorsqu'il trace les portraits des ennemis de la foi: genre de peinture dans lequel il excelle. On voit qu'il a lu beaucoup les meilleurs ouvrages que les Savans françois nous ont donnés sur la religion, durant ces dernières années, qu'il s'est nourri l'esprit & le cœur de cette excellente lecture, & qu'il en fait le meilleur usage possible: on ne peut qu'admirer la Providence qui fait croître dans un même sol les poisons qui désolent le genre humain, & les antidotes qui le guérissent & le fortifient.



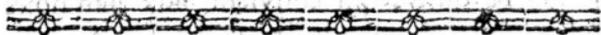
Mémoire sur l'acier, dans lequel on traite des différentes qualités de ce métal, de la forge, du bon emploi & de la trempe. Par Jean-Jacques Perret, coutelier &c. A Paris chez Defain; à Liege, chez Lemarié. Brochure de 214. p. 3 livres. Prix exorbitant.

LA bonté de la trempe dans l'acier étant une qualité précieuse pour les ouvrages de l'art, la société des arts établie à Geneve avoit proposé en 1777 les questions suivantes. " I. Quelles sont les différentes especes d'acier, & à quels signes on peut les reconnoître & s'assurer de leur perfection? Quelles especes ou quels mélanges d'acier il convient d'employer pour différens ouvrages? De quelle maniere on doit préparer les différens ouvrages fabriqués avec ces aciers ou ces mélanges, pour les conduire jusqu'au moment de la trempe sans altérer leurs qualités. II. Quel seroit le semant ou l'enveloppe la plus convenable pour disposer l'acier à recevoir la meilleure trempe possible, & pour empêcher la dissipation du phlogistique quand on le fait rougir pour le soumettre à la trempe III. Comme cette trempe doit varier selon l'objet que l'ouvrier se propose, on demande les meilleurs moïens d'obtenir, 1°. la trempe ferme & dure, qui convient aux laminoirs, limes, burins, marteaux, coins de monnoie; 2°. la trempe moyenne, convenable aux

pieces frottantes de l'horlogerie , telles que les cylindres ou verges de balancier , pignons ; pieces de quadrature , de répétition , petits ressorts ; &c, 3^o. la trempe douce , particulièrement adaptée aux grands ressorts de pendule „.

M^r. Perret a répondu à ces questions diverses , de maniere à mériter le prix , qui lui a été adjudgé le 19 Décembre 1777. Son Mémoire contient des développemens très-curieux. Il y met l'ordre & la clarté qu'on ne manque jamais de mettre dans une matiere que l'on possède bien & qu'on traite sans prétention. S'il n'est pas entendu de tout le monde , c'est qu'il étoit convenable , comme il en prévient lui-même , de parler le langage des laboratoires.

Ce langage n'empêche pas M^r. P. de parler aussi celui des académies ; & de tous les beaux esprits de ce siecle. Il nous apprend que c'est l'amour de l'humanité qui l'a conduit dans ses raisonnemens. On voit par-là quelle est l'étendue & la puissance de cet amour , qui vivifie jusqu'à l'éloquence des laboratoires , & exerce sa force sur l'acier. — L'épigraphe de l'ouvrage est tirée du Pseaume 15^e. *Funes ceciderunt mihi in præclaris; etenim hæreditas mea præclara est mihi.* Application mystérieuse , & qui n'est rien moins que facile à saisir.



* * * *Nouvelles machines inventées par M. Lavoocat , mécanicien de la cour de Bruxelles ; à Champigneulle près de Nancy* *.

* Juin 1774.
p. 421.

„ Je m'empresse de faire part au public &

quelques pieces nouvelles & à toutes épreuves très-nécessaires ; je vous prie de les annoncer.

1^o. On fait que la fameuse machine de Marly, à quatre lieues de Paris, est unique dans le monde ; il falloit un Roi de France pour la faire exécuter & pour en faire usage. Je l'ai vue plusieurs fois avec toute l'attention possible ; je tremble à la vue de cette dépense qu'on peut éviter à présent.

Depuis plus de vingt ans que je travaille à élaner l'eau à volonté & à tel volume qu'on souhaite, sans pompe, sans corps & sans tuyaux, j'en ai enfin construit une plus simple, plus solide, & la plus singulière qu'on puisse imaginer, & ce à peu de frais, & que le moindre ouvrier peut construire & entretenir.

En faisant une comparaison de cette célèbre machine avec la mienne, elle ne coûteroit pas pour la construire de toutes pieces ce que la première coûte d'entretien. Il y a quatorze grandes roues sur la Seine. Je ferai monter autant d'eau, & plus haut avec une seule grande roue sur la même rivière, & ainsi à proportion, par le mouvement de l'eau, d'un cheval, de l'air, ou par un homme. Le croquis pour élaner l'eau à cinquante pieds est d'un louis ; à cent pieds de deux louis, & ainsi à proportion de cinquante en cinquante pieds. Bien plus, on peut avoir des jets-d'eau sur les plus hautes montagnes, sans le secours de rivières ni autres sources, en faisant une citerne dans la pente de la montagne, pour y recevoir l'eau des pluies, neiges ou autrement.

2^o. Je me suis occupé du labourage, le plus précieux de tous les arts ; j'ai fait l'essai de différentes charrues. J'en ai actuellement une avec laquelle on cultive toutes sortes de terres avec la même facilité & avec la moitié des chevaux qu'on emploie ordinairement. On épargne encore la moitié de la semence, au moyen d'une nouvelle herse, dont je parlerai dans un instant. Cette charrue déchire la terre, les racines, les herbés & tout ce qui peut nuire à la semence : on est donc assuré d'une meilleure récolte. Le labourage n'est au-

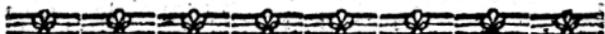
tre

tré chose que de bien cultiver la terre & semer à propos ; c'est ce que la plus grande partie des laboureurs ne font pas : on retourne la terre comme des planches : on la remue dans sa première position : on replante l'herbe, les racines, &c ; & dans les terres fortes, il reste de gros & grands vuides, où la semence tombe, elle y étouffe ; il n'y a que quelques grains qui tombent sur le plan de la terre & par tas, mal hersés ; il n'y a que les moindres parties qui poussent de bons épis ; les autres ne viennent qu'à demi, ne produisent que de la petite paille : voilà le fruit de la mauvaise culture. Si je ne craignois d'ennuyer, je mettrois au jour tous les défauts des mauvais laboureurs. Ma charrue fait un effet bien différent : on peut se servir des roues ordinaires, & on ne se repentira pas d'en faire usage. Le croquis est de 6 liv., & en grand d'un louis.

3°. J'ai imaginé une herse nouvelle, montée sur deux roues, tirée par deux chevaux : on y met la semence dans une caisse, d'où elle tombe grain par grain & d'égale profondeur, comme si on la plantoit à la main : il n'y en a pas un grain perdu : on en épargne la moitié, & on est assuré d'une meilleure récolte. Si on en fait l'épreuve, on ne voudra plus changer. Le croquis 12 liv., & en grand 3 louis.

4°. J'ai un pressoir d'un nouveau genre, solide à toutes épreuves. On lui donne tel volume qu'on souhaite. J'ai fait le premier aux Dames du Saint-Sacrement de Nancy, où il a été mis en usage à la vendange dernière, avec un succès heureux : il a dix pieds quarrés, autant de hauteur ; les bois n'entrent pas en terre, un char à six chevaux le meneroit : on le fait aller avec le pied aussi facilement qu'à la main, sans sortir de sa place, & par une seule personne : on y fait autant d'ouvrage à proportion qu'avec un grand pressoir, où il faut au moins six hommes pour agir. Cette pièce mérite aussi attention. Le croquis est de deux
louis

louis, & le dernier ouvrier le peut faire en grand. — On aura soin d'affranchir les lettres & les sommes qu'on m'adressera.



LE départ des éditeurs de la collection complète des œuvres de Voltaire, & leur retraite au fort de Kehl *, a fait courir à Paris divers bruits, dont il est difficile de déterminer le degré de vraisemblance. Ce qu'on regarde pour constant, c'est que le gouvernement leur a paru contraire, & que certaines réflexions inférées dans une feuille publique pourroient avoir contribué à cette transmigration imprévue. Comme ces réflexions ont paru avec privilege & approbation, sous les auspices de Monsieur, frere du Roi, il n'y a pas d'imprudencce à les transcrire. Pourquoi même n'espéreroit-on pas, qu'elles opéreront en faveur de notre bonne Germanie, ce qu'elles ont opéré en faveur de la France ?

C'est le triomphe complet de la folie sur la raison, de la licence sur les mœurs, de l'impiété sur la religion, que nous annonccce ce prospectus emphatique. Le paganisme, livré sans guide & sans flambeau à tous les égaremens, à tous les excès, n'a rien laissé à la postérité qu'on puisse comparer au monument honteux qu'une philosophie audacieuse entreprend d'élever au milieu de nous, dans le sein d'une religion pure & sainte.

Les écrits impies des Diagoras, des Leucippe ont périés avec eux : les poésies impures de l'infame Archiloque ne sont point parvenues jusqu'à nous. En les prosccrivant, par une loi sévère & fidèlement exccutée, la sage Lacédémone scut préserver & ses citoyens & la postérité du poison mortel & contagieux dont elles étoient impregnées.

Mais aujourd'hui tout le luxe, toutes les ri-

I. Part.

K K

chesses

* Dern.
Journ. p.
465.

chesses de cet art précieux, chef-d'œuvre de l'esprit humain, & inventé pour en répandre les merveilles, vont être épuisées pour éterniser la mémoire des productions les plus scandaleuses, la honte & l'opprobre du siècle qui les a vu naître. Les chef-d'œuvres de nos grands maîtres, des Corneille, des Racine, des Boileau, des Fénelon, des Bossuet, &c. parviendront, sans cette ressource, à la postérité la plus reculée; un grand nombre des ouvrages de Voltaire, auroient également, par leur propre mérite, échappé aux ravages du tems. Mais ce n'étoit pas celles de ses productions qu'on étoit peut-être le plus curieux d'arracher à l'oubli; & s'il n'avoit jamais publié que des écrits semblables à la Henriade, à Zaire, Mahomet, Alzire, la mort de César, Brutus, l'Essai sur l'histoire générale, le siècle de Louis XIV, on n'eût jamais songé à lui décerner d'autres honneurs que ceux qui ont été rendus aux auteurs de Cinna, de Rodogune, de Polieucte, de Phèdre, d'Athalie &c.

Mais parmi ses ouvrages, il en est beaucoup d'autres infiniment plus précieux aux disciples reconnoissans de ce maître chéri, & que cependant ils ont craint de voir rejetés avec indignation par une postérité sage & impartiale, comme on voit la mer qui ne voulant rien que de pur dans son sein, vomit sur le rivage tout ce qui pourroit la souiller. C'est en faveur de ces écrits précieux, & pour les rendre en quelque sorte immortels, en dépit des siècles futurs, qu'on s'est proposé de les recueillir dans un monument à jamais célèbre de typographie, & que le tems, qui n'épargne rien, sera forcé de respecter.

Ce n'est donc plus goutte à goutte qu'on va distiller parmi nous le poison de l'incrédulité; ce n'est plus par des canaux souterrains & cachés qu'on la fera circuler dans les provinces. Elle a rompu toutes les barrières. C'est un torrent d'écrits également impies, lascifs & séditieux, qui prenant sa source dans notre capitale, va se répandre dans l'Europe entière, ravager & entraîner tout ce qui se rencontrera sur son passage.

Nous allons donc transmettre à la postérité,

& ces fatyres ameres, dégoûtantes du fiel de la calomnie, dont Voltaire inonda, même les bords de sa tombe, & ces blasphèmes affreux qu'il vomit jusqu'à son dernier soupir, contre le Législateur des Chrétiens, dont il s'étoit déclaré l'ennemi personnel; & ces épîtres, ces romans, ces poèmes impurs, dont les noms seuls bleffent les oreilles les moins délicates, & que les adorateurs même du poète, qu'on n'accusera pas d'une timidité scrupuleuse, n'ont pas osé cependant nommer dans leurs panégyriques.

Nous lui transmettons aussi ces *diatribes* audacieuses & contre les ministres des autels, & contre ceux des loix; toutes ces dérisions aussi fades qu'impies de nos mystères les plus augustes, de nos loix les plus sages, de nos divines Écritures; toutes ces pernicieuses semences de liberté, d'indépendance, de révolte, trop promptes, trop faciles à germer dans de jeunes cœurs. Voilà le beau présent que nous allons faire à l'univers & aux races futures!

Cependant il a tant de charmes pour nos *bienfaisans philosophes*, qu'ils ont interrompu leurs sublimes travaux pour achever celui-ci, que sans doute ils regardent, avec raison, comme le *grand oeuvre* de la philosophie. Les forges encyclopédiques ne raisonnent plus que du nom de Voltaire, & ses modèles disciples faisant à leur maître le sacrifice de leur gloire, se bornent à colporter ses œuvres dans l'Europe!

Mais quel est donc leur but? *D'élever au plus beau génie de la littérature françoise, un monument digne de lui, de la nation & de son siècle!* Voilà pourquoi, d'après l'avis de ses sages amis, ils auront pour ce grand homme, & pour la postérité le respect de ne point mutiler ses œuvres!

Un monument digne de lui! Amis cruels! N'est-ce pas au contraire l'outrage le plus sanglant fait à sa mémoire, que de le présenter à la postérité avec ce monstrueux mélange de grandeur & de bassesses, de vertus & de vices? Eh! quoi! n'auriez-vous pas mieux servi sa gloire, si, d'après le conseil

* Mr. l'abbé de Robsonvilliers.

d'un véritable ami des lettres & des mœurs *
 faisant un choix judicieux de ses œuvres, vous eussiez recueilli avec soin, celles qui doivent immortaliser son esprit, & condamné à l'oubli tout ce qui pourroit faire abhorrer son cœur? Quoi! tandis qu'il a rougi, & l'on fait assez que ce n'étoit point par un excès de pudeur qu'il péchoit, tandis qu'il a rougi de se déclarer auteur de ces productions honteuses, dont l'intempérance de la jeunesse, les fureurs de la vengeance, les égaremens de sa vieillesse avoient souillé sa plume, vous osez lui imputer, à la face de l'univers, ce que l'intérêt de sa gloire, l'avoit forcé de désavouer. Votez quelle horreur excite encore le nom de l'infame Archiloque, dont les vengeances n'étoient pas plus licentieuses que celles de Voltaire, qui, au cynisme & au fiel de son modèle, a joint encore des maximes impies & séditieuses, dont la plume du poète de Paros ne fut jamais souillée. Et vous osez dire que c'est la gloire de votre maître qui vous inspire cette entreprise? Non, perfides; vous la sacrifiez à des motifs que je n'ose approfondir.

Un monument digne de la nation! Quoi! Ces archives immortelles des vengeances les plus atroces, des injures les plus dégoûtantes; c'est-là un monument honorable pour cette nation, qui de tous les tems, s'est montrée jalouse & digne de passer pour un modèle d'urbanité, de douceur, de politesse? Quoi! ces dérisions éternelles de nos dogmes & de nos mystères, ces peintures licentieuses, ces maximes d'indépendance font un *monument digne* d'une nation qui s'est toujours distinguée par un respect également inviolable pour les mœurs, pour sa religion & pour ses Rois? N'est-ce donc pas à ces ouvrages seuls qu'il faut attribuer tous les excès d'une jeunesse frivole, qui séduite par l'attrait des nouveautés, par le charme des passions & l'amour de l'indépendance, dévore avec avidité ces écrits corrompeurs que la magie du stile rend encore plus dangereux. D'où vient que l'on voit des personnes même que leur sexe vouoit à la modestie, à l'honnêteté, à la pudeur, se prêter à des

1. Avril 1781.

503

myfteres d'impiété, & débiter en riant des blasphèmes charmans, qui, en paffant par ces organes féducteurs, paroiffent avoir en quelque forte perdu l'horreur qu'ils devoient infpirer? Où ont elles pris ces traits qu'elles lancent contre le chriftianifme & fes miniftres; traits d'autant plus applaudis dans les cercles & les converfations, qu'ils déchirent cruellement? N'est-ce pas le génie de Voltaire qui les a forgés, fes écrits ne font-ils pas l'arsenal où on les guife?

Depuis quand a-t-on vu en France la débauche dédaigner de s'envelopper des ombres du myftere, les crimes les plus atroces, paffer pour d'aimables foibleffes & n'exciter plus ni la honte des coupables, ni l'horreur du public? Cette époque & la caufe de ce défordre, n'est-ce pas la licence effrénée des écrits de Voltaire? Infortuné la Barre*, victime malheureufe de la philofophie, réponds-nous. Qui t'a conduit fur l'échafaud? Tu l'as déjà dit. Tes aveux font connus. *Les écrits feuls de Voltaire.* Qui avoit encore armé contre lui-même la main parricide de ce foldat philofophe qui fut trouvé, il y a quelques années, étendu fans vie dans la plaine de St. Denis? Son teftament en fait foi: *Les écrits de Voltaire.*

Voilà cependant les écrits précieux qu'on fe propofe, pour le bonheur & la gloire de la nation, d'enrichir du luxe le plus recherché de la typographie, afin de les tranfmettre plus sûrement aux générations futures!

Mais ne pourrions-nous pas connoître ces génies bienfaifans, qui, pleins d'un beau zèle pour la gloire nationale, vont, en fon nom, faire ce beau préfent à l'univers? Non, leur modèftie les dérobe à notre reconnoiffance. Tout eft ici myftérieux. L'auteur avoit toujours confervé affez de pudeur pour défavouer ouvertement ces productions ténébreufes. Les éditeurs, les rédacteurs fe cachent avec le même foin. Les fouscripteurs même ne veulent pas non plus voir paroître leurs noms dans la lifte imprimée, & n'ont envoié que des adreffes empruntées.

Pourquoi donc tant de myftère d'une part pour élever au plus beau génie du monde un

* 1. Nov.
1775. p.
647.

monument, honorable à la nation qui l'a produit, & de l'autre, pour se rendre possesseur de ce monument précieux ? Les uns doivent-ils rougir d'un travail utile, & les autres d'une jouissance honnête ? Le voile de l'anonyme dont ils cherchent à se couvrir, seroit croire que le cri de leur conscience se joint à la voix des âmes vertueuses, pour les détourner de consommer une entreprise indiscretement annoncée. En effet, quel seroit le père de famille assez ennemi & de ses enfans, & de son propre bonheur, pour mettre dans leurs mains ces productions impies & lubriques ; & cependant, comment pourroient-ils, s'ils en étoient possesseurs, dérober aux regards d'une jeunesse curieuse cette immense Encyclopédie d'obscénités & de blasphèmes ? Oui, malgré la corruption de nos mœurs, j'aurois encore assez bien de la France, pour croire que les rédacteurs se verraient forcés par le cri public, de ne lui présenter que les ouvrages dont la pudeur & la religion n'auront point à rougir & à s'alarmer.

Tandis que nous voïons avec reconnoissance des éditeurs, vraiment amis de leurs concitoyens, retrancher avec soin dans les ouvrages anciens tout ce qui pourroit corrompre la jeunesse ; tandis que les éditions complètes ne sont plus recherchées que de ces hommes dont l'esprit est aussi corrompu que le cœur, qui veulent se repaître d'idées lascives, quand ils ne peuvent s'abandonner à des plaisirs grossiers, osera-t-on, après y avoir bien réfléchi, venir nous inonder d'un déluge d'ouvrages dont les obscénités surpassent tout ce que l'antiquité nous offre à cet égard de plus dangereux ? N'aura-t-on pas à craindre que la nation ne rejette avec horreur ce présent qu'on veut lui faire, ce *monument* qu'on veut élever pour sa gloire, dit-on, & pour le bonheur de la postérité ?

Du moins le poison que contiennent les écrits des anciens est-il, pour ainsi-dire, renfermé dans des vases placés au fond du sanctuaire des muses, inaccessible à la multitude. Les difficultés de leur langue sont comme des barrières qui en défendent l'accès & ne permettent

sent qu'aux favoris des muses , qui seuls y pénétrèrent , le dangereux pouvoir de puiser dans la coupe empoisonnée. Mais désormais elle seroit à la portée de tout le monde , les personnes de tout âge , de toute condition , de tout sexe , pourroient venir s'abreuver à longs traits du poison le plus subtil des voluptés.

Nous dira-t-on que les charmes du stile doivent faire pardonner la trop grande licence des idées ; que ce sont des modèles de littérature qu'on prétend nous donner , & non pas des essais de morale ? Eh ! quoi , n'avons-nous donc pas assez de chef-d'œuvres en tous les genres , où la jeunesse pourra puiser des leçons de goût , sans avoir recours à ces sources empoisonnées ? N'est-il donc point d'autre plaisir aussi vif , mais plus délicat & plus épuré , qu'on puisse offrir à l'esprit , que les blasphèmes & les obscénités répandus dans plusieurs des productions de Voltaire ?

Mais s'il étoit vrai que nous ne puissions , que par la lecture de ces écrits cyniques , acquérir & même connoître cette finesse de goût , cette délicatesse , ces graces piquantes dont Voltaire seul offre l'exemple & le modèle , ah ! gardons-nous d'acheter à un si haut prix cette fatale connoissance ; renonçons à la perfection , si l'on ne peut y atteindre que par la perte des mœurs. Périront à jamais les sciences , les arts & les lettres , si ce n'est que dans des ouvrages corrupteurs qu'on peut en puiser le goût. Redevenons ignorans & barbares , si pour être polis & savans , il faut être corrompus & vicieux. C'est alors qu'il faudroit s'écrier avec Jean-Jacques. « Allez ; écrits » malheureusement trop célèbres , dont l'ignorance & la rusticité de nos peres n'auroient point été capables ; accompagnez » chez nos descendans ces ouvrages plus dangereux encore , d'où s'exhale la corruption des mœurs de notre siècle , & portez en semble aux siècles à venir une histoire fielle du progrès & des avantages de nos sciences & de nos arts. S'ils vous lisent... » à moins qu'ils ne soient plus insensés que nous , ils leveront leurs mains au ciel , &

„ ils diront , dans l'amertume de leur cœur :
 „ Dieu puissant , toi , qui tiens dans tes mains
 „ les esprits , délivres nous des lumieres & des
 „ funestes arts de nos peres ; & rends-nous
 „ l'ignorance & la pauvreté , les seuls biens
 „ qui puissent faire notre bonheur & qui soient
 „ précieux devant toi ».

J'aime à croire que ces réflexions , le cri de tous les honnêtes gens que cette entreprise alarme , & celui de leur propre cœur , feront enfin revenir de l'enthousiasme qui les avoit séduits , les adorateurs fanatiques de Voltaire , qu'ils auront enfin quelque honte de ressembler à ce peuple superstitieux , qui *adoroit jusqu'aux ordures de son Lama*. Ils vont , sans doute , car il en est tems encore , écarter avec soin tout ce qui pourroit offenser les oreilles chastes & chrétiennes ; ils se feront gloire de n'offrir à la nation , à l'Europe , à la postérité , qu'une collection qui puisse être avouée par la raison , la vertu & la religion.

Mais si , par un aveuglement que je ne puis croire , ils persisteroient dans leur funeste projet , je leur dirois : Insensés ! si les maux que vous allez faire à la patrie , à la religion ne vous touchent pas assez , du moins tremblez pour vous-mêmes. Craignez de voir une jeunesse corrompue par vous , porter dans vos familles le trouble & le déshonneur ! Quand une fois vous aurez forcé toutes les digues qui comprimoient leurs passions , comment en arrêterez-vous le débordement ? Tremblez de voir se renouveler dans vos propres familles les affreuses scènes des la Barre , dont les écrits de votre idole causeront la perte ! Tremblez qu'un jour vos épouses , vos enfans , vos amis , vos serviteurs , tout ce qui vous environne ; mettant en pratique les maximes qu'ils auront trouvées dans ces écrits dangereux , ne vous punissent du fatal présent que vous leur aurez fait , & ne vengent les mœurs & la religion de l'atteinte mortelle que vous méditez de leur porter !

Le mot du dernier Logogriphe est Paris , où l'on trouve Paris (diacre) , Paris (ville) , país , pari , ris (risus) , ris (oryza). Fauté de place on n'en mettra point cet ordinaire.



NOUVELLES POLITIQUES.

ESPAGNE.

MADRID, (Le 25 Février.) Nous avons reçu la relation des opérations faites par ordre du président de Guatimala depuis la reprise d'Omoa; elle porte en substance que dans le dessein d'empêcher les Anglois de revenir vers le fort, il résolut de les déloger de leurs établissemens sur cette côte, & d'empêcher par ce moien les mauvaises suites de leur alliance avec les Indiens Mosquites & les Zainbes. Il lui restoit peu de troupes avec les milices du pais, & malgré cela il ordonna deux différentes expéditions divisées en sept détachemens.

La premiere expédition contre les Anglois étoit en deux divisions, dont l'une de 450 hommes avec quatre canons, arriva après bien des fatigues le 4 Avril sur la côte septentrionale de ce roïaume, où ils surprirent un établissement anglois nommé Siribova, & détruisirent les cannes à sucre & les fabriques qui y étoient fort bien pourvues. De-là nos troupes marcherent sur un second établissement nommé Quebriba, & s'emparèrent d'un bastion garni de quatre canons & d'une palissade, à laquelle on mit le feu, ainsi qu'aux manufactures de sucre & aux

maisons qui y étoient richement meublées; après quoi quelques soldats surprirent un troisième établissement nommé Mister-Crie, auquel ils mirent également le feu. Ce parti auroit voulu s'emparer de Puerto Mosquito, mais les ennemis s'y trouvant fortifiés, il jugea à propos de revenir sur ses pas.

La seconde division composée de 350 hommes après avoir pris près de Guampu 100 Indiens Payas nos ennemis, arriva le 6 Avril à la riviere de Paum, & aiant marché pendant plusieurs jours par des défilés, elle s'empara le 20 d'un établissement anglois nommé Champich & d'un autre nommé Mister-Tauce; & le 21 d'un troisième nommé Mister-Lartellan; d'où elle se mit en marche pour celui de Mister-Laure dont elle s'empara, ainsi que de celui de Teperegil & du gouverneur; d'où elle reprit son chemin, de crainte que les eaux venant à croître n'empêchassent son retour.

La cour a aussi publié le récit du revers que l'escadre & le corps d'armée, destinés pour l'expédition de Pensacola sous les ordres de Don Joseph Solano & de Don Bernardo de Galvez, avoient essuïé par l'ouragan du 17 Octobre. Cette relation est contenue dans une lettre de la Havane du 28 Novembre, dont voici l'extrait.

« Il y avoit déjà quelque tems qu'en vertu des ordres réitérés du Roi il se préparoit dans ce port une expédition destinée pour le golfe du Mexique. L'on avoit approprié pour cet effet les vaisseaux de ligne le St. Jean Nepomucene, le Velasco, le St. Janvier, & le

Guerrier (tous de 70) le St. Ramon & le Dragon (de 64) & le Rusé (de 60 canons) les frégates la Ste. Mathilde, la Ste. Rosalie, la N. D. de l'O, & la Ste. Cécile; le chambequin le Caiman; & le paquebot le St. Pio avec 49 bâtimens de transport. Il devoit s'embarquer à bord de ces navires 3800 hommes de troupes de débarquement, (y compris les pionniers & les valets d'artillerie), sous les ordres du maréchal de camp Don Bernardo de Galvez, gouverneur de la Louisiane & de Mobile, que le Roi avoit nommé précédemment commandant en chef des forces de terre en cette expédition ».

« Le 7 Octobre s'effectua l'embarquement des troupes, qui furent tirées pour la plus grande partie des corps de la garnison de cette place ainsi que des bataillons de Mulâtres & gens de couleur (Morenos y pardos), qui y appartiennent. Quoique le tout fût prêt dès la mi-Septembre, & non-obstant les soins assidus de Don Bernardo de Galvez ainsi que l'activité du chef-d'escadre, Don Joseph Solano, commandant des forces navales de cette expédition, les pluies & divers autres accidens réunis empêcherent leur sortie jusqu'au 16 Octobre, qu'un ciel clair & serein, une bonne brisé, & toutes les autres marques promettoient un calme des plus parfaits: mais il plut à la Providence de changer ce tems le lendemain 17 en un ouragan le plus furieux & de la plus longue durée, que l'on ait jamais vu de mémoire d'homme en cette partie du monde. Pendant l'espace de 80 heures de suite, les vaisseaux de l'escadre eurent à combattre une violence de vent irrésistible, qui en laissa quelques-uns fort maltraités, & qui entraîna & dispersa les bâtimens du convoi, lesquels, comme faisant moins de résistance, furent forcés à franchir la plus grande partie du golfe de Mexique ».

« D'abord que la mer & les vents le permirent, différens navires & petits bâtimens de l'escadre réussirent à gagner la fonde de la Tortue, à 25 d. 30 m. de latitude, qui étoit

le premier point de réunion fixé par le commandant-général Don Joseph Solano. Celui-ci avoit quitté dans les mêmes parages le navire le St. Jean, qu'il montoit, & qui avoit souffert de l'ouragan ; & il s'étoit transféré sur la frégate, la Sté. Rosalie, à bord de laquelle il continua sa route vers le second point de réunion, où le convoi devoit se rejoindre, après avoir donné ordre, que tous les vaisseaux, qui étoient en état de le faire, devoient le suivre, & ceux, qui ne l'étoient point, retourner à la Havane. Ce dernier parti fut pris par les vaisseaux le St. Jean-Nepomucene, le Velasco, le St. Janvier, le St. Ramon, le Guerrier, & le Rusé, ainsi que par les frégates la Mathilde & le Caïman, qui avec 2 bâtimens de transport rentrèrent en ce port le 31 du même mois d'Octobre, sans que l'on ait pu remarquer au plus grand nombre de ces petits bâtimens un dommage proportionné à la force de la tempête, qu'ils avoient essuïée ».

« Le capitaine de vaisseau Don Gabriël de Aristozabal, commandant du convoi & de la frégate l'O, à bord de laquelle se trouvoit le commandant-général Don Bernardo de Galvez, arriva le 28 au premier point de réunion, amenant de conserve avec elle la frégate de guerre, la Sté. Cécile, le paquebot le S. Pio, & 2 bâtimens de transport. Y aiant été informé des ordres du général de l'escadre, il se mit en route pour le second rendez-vous ; mais, contrarié constamment par les vents, il résolut le 6 Novembre de retourner à la Havane, quoique fort contre le gré du commandant-général des troupes, qui desiroit de joindre Don Joseph Solano. Le 17 ces navires rentrèrent dans ce port, amenant deux prises, qu'ils avoient découvertes à la vue de la côte de cette Ile. C'étoient deux frégates angloises, armées en course & en marchandises, l'une de 24 l'autre de 18 canons : elles alloient de la Jamaïque à New-York avec des chargemens de Rum & d'autres effets, évalués à 250 mille piastrés fortes ».

« Deux jours après le commandant de l'escadre

1. *Avril 1781.*

511

cadre Don Joseph Solano arriva ici avec la frégate la Ste. Rosalie & un paquebot du convoi : il avoit été forcé à ce retour par le manque de vivres & d'eau, justement sensible d'ailleurs à ce qu'aucun vaisseau n'étoit venu le joindre au second point de réunion, ainsi qu'il l'avoit prescrit par ses instructions. Un des navires dispersés rentra ici le 21 & hier un autre. Nous avons sçu par des lettres de Campéche en date du 4 du courant, qu'il y a mouillé 25 bâtimens du convoi. L'on en peut inférer avec assez de vraisemblance, que le vaisseau de guerre le Dragon & les 17 bâtimens de transport, dont l'on ignore jusqu'ici le sort, auront réussi à gagner le même port ou d'autres de la côte du continent, d'autant plus que les derniers auront pu se sauver par leur peu de force & leur légèreté.

« L'intendant de la Louisiane nous a informés par une lettre en date du 18 Août 1780 que Don Fernando de Leyva, capitaine du régiment d'infanterie de la Louisiane & commandant du poste de St. Louis Illinois, avoit eu avis, que le capitaine anglois Hesso se disposoit à descendre le Mississipi, pour l'attaquer à la tête de 300 hommes de troupes réglées & de 900 Indiens sauvages. Le commandant espagnol profita des instans, qui lui restoit, pour se fortifier autant qu'il étoit possible & que le lui permettoit un endroit ouvert : il construisit pour cet effet aux fraix des colons une tour de charpente à l'extrémité, qui domine l'établissement ; il y plaça 5 piéces de canon : & il couvrit cet ouvrage de deux tranchemens, qu'il fit élever aux extrémités, & qu'il garnit de 29 vieux soldats & de 281 paisans. Après qu'il se fut disposé de cette façon à recevoir les ennemis, ceux ci se firent voir le 26 Mai dernier à une heure après-midi : ils commencèrent l'attaque en la partie du nord, croyant qu'elle étoit sans défense : mais, malgré leurs efforts obstinés, ils se virent inopinément repoussés & obligés d'abandonner leur entreprise. Le feu fut très-vif des deux côtés : & celui de la tour, où se trouvoit le

capitaine Leyva , tint en respect ce parti nombreux d'hommes inhumains , qui auroient indubitablement désolé nos établissemens en cette contrée. Les femmes & les enfans se laisserent enfermer dans la maison du commandant : de la défense de laquelle le lieutenant , Don Francisco Cantabona , fut chargé avec 20 hommes. Les troupes ainsi que les habitans montrèrent la plus grande bravoure , demandant avec instance qu'il leur fût permis de faire une sortie. Détrompés enfin , en voyant l'inutilité de leurs efforts redoublés , les ennemis se dispersèrent » .

Extrait d'une lettre d'Algesires du 6 Février.

Les Vigies de la côte nous ont signalé à midi 14 vaisseaux espagnols , croisant entre les caps Spartel & Trafalgar ; ce qui semble nous annoncer la prochaine apparition des Anglois. Leur flotte , si nous en croions les rapports des déserteurs , étoit attendue à Gibraltar dans le courant du mois dernier ; & ce n'est pas sans la plus vive inquiétude qu'ils ont vu finir ce mois sans être approvisionnés. Deux nouveaux déserteurs anglois , venus au camp avant-hier , ont confirmé le rapport de ceux qui y arriverent le 27 Janvier. Les soldats, accablés de travail & de fatigue , n'ont plus de viande ; & ils s'attendoient à être mis dans moins de quinze jours à la dernière ration de pain & de légumes , la seule nourriture qui leur reste. Il y a une grande mortalité parmi les habitans , occasionnée par la mauvaise qualité des vivres. Comme on ne peut fournir à chaque individu qu'un pain de dix onces par jour , & que la plupart manquant de provisions se sont accommodés des mauvaises

1. Avril 1781.

513

viandes rejetées par les soldats, ils périssent tous les jours en grande quantité. Hier l'on s'aperçut que quatre petits bâtimens s'étoient glissés dans la baie pendant la nuit : ce sont de petites felouques de Minorque, qui apportent bien des provisions, mais dont la cargaison ne peut suffire à approvisionner pour longtems la ville & la garnison.

Extrait d'une lettre de Cadix du 6 Février.

Malgré la vigilance de nos différentes divisions, stationnées pour le blocus de Gibraltar, de petits bâtimens réussissent de tems en tems à se glisser dans la place; mais leur nombre & leurs cargaisons sont trop peu considérables, pour que ces approvisionnemens précaires puissent suffire aux besoins des habitans & de la garnison. Il paroît, que des Espagnols eux-mêmes se permettent quelquefois un commerce illicite avec les assiégés, qui seroit sévèrement puni, si les traitres étoient découverts. Deux barques, sorties dernièrement du port bloqué, furent chassées par deux chaloupes-canonnieres & par le chebec le Galéon, de l'escadre légère d'Algesires; celui-ci aiant atteint l'une de ces barques, elle fut abandonnée par l'équipage, qui se jeta à la côte & se sauva. Les papiers de mer, trouvés à bord de cette barque, avoient été délivrés à Ceuta; ce qui a donné lieu à des réquisitoires très-rigoureux, envoiés sur toute la côte pour faire arrêter les coupables. On croit, que ces deux barques espagnoles, dont l'une a échappé à la poursuite du Galéon & des chaloupes

pes-canonnières , appartiennent à un particulier de Ceuta. — Les Anglois , qui arrivèrent le 29 Décembre dernier à Algèfres à bord de deux bâtimens marocains , accompagnés de deux corsaires espagnols , étoient au nombre de 110 personnes , hommes & femmes ; & parmi eux se trouvoit Mr. Logie , qui a résidé comme consul de la nation britannique à Tanger. Le Roi de Maroc avoit d'abord assigné à ces Anglois la ville de Tétuan pour leur résidence ; mais ensuite il leur avoit ordonné de sortir de ses états , pour être remis à la disposition des Espagnols. Les deux bâtimens maures , après avoir séjourné quatorze jours dans la baie d'Algèfres , se rendirent le 11 Janvier à celle de Gibraltar avec les 110 Anglois expulsés de Maroc : ils furent accompagnés jusqu'à un certain parage à la proximité du port de la place par un chebec espagnol , portant pavillon parlementaire , auquel la béléandre angloise , qui y est mouillée , répondit par le même signal.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 28 Février.) A l'occasion de la rupture survenue entre la Hollande & la Grande-Bretagne , la cour a fait déclarer au ministre de L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-unies , que Sa Majesté Très-Fidèle , en conséquence de l'exacte neutralité qu'elle a résolu d'observer , ne pouvoit plus permettre que des vaisseaux de guerre appartenant

I. *Avril 1781.*

515

aux Puissances belligérantes , firent un long séjour dans les ports du Portugal. — Quant à l'escadre russe , elle mouille toujours dans le Tage , jusqu'à ce que des ordres de sa cour la rappellent , n'étant point sur-tout dans le cas d'une rupture avec aucune Puissance.

TURQUIE.

— CONSTANTINOPLE (*le 15 Février.*)
M^r. le baron de Herbert , internonce de la cour impériale de Vienne , a fait célébrer le 26 du mois dernier au fauxbourg de Pera dans l'église de la nation allemande un service solennel pour le repos de l'ame de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême. Tout répondit à ses desirs pour donner tout l'éclat possible à cette pompe funebre ; l'église tendue en velours noir , les armes de l'auguste Souveraine placées de tous les côtés , un superbe mausolé élevé au milieu de ce temple , annonçoient la grandeur de la perte qu'avoit fait l'empire romain. M^r. l'internonce se rendit le même jour vers les 9 heures du matin avec une suite nombreuse à ce service , auquel assisterent également tous les ambassadeurs & ministres des cours étrangères. M^r. l'archevêque de Theodosium , vicaire du Pape , y officia avec tout son clergé & y prononça l'oraison funebre au milieu d'un grand concours de toutes les nations. — La nation allemande voulant signaler son zele pour l'auguste Maison d'Autriche & témoigner en son particulier ses regrets sur la perte

de l'immortelle Marie-Thérèse , lui fit aussi faire le 29 des obseques dans l'église des PP. Trinitaires , où M^r. l'internonce se rendit avec toute sa suite. — Le 1. de ce mois M^r. l'internonce à présenté au grand-visir dans une audience publique des lettres de notification de l'avènement de l'Empereur au trône ; il a reçu selon l'ancienne étiquette turque , une magnifique fourure de zibelines : ceux de sa suite ont été pareillement honorés de deux fourures d'hermines , de plusieurs autres marques de distinction & d'un grand nombre de cafetans.

On écrit de la Moldavie , qu'il est arrivé au commencement de cette année , à Jassy , un bacha qui avoit une suite nombreuse , & qui s'est présenté à la cour. A cette apparition , le prince ne douta pas qu'il ne lui fût réservé le même sort qu'à son prédécesseur Gika dont la tête a été abattue. Il rassembla ses foldats , les arma de pistolets & de cimenterres , & les plaça dans ses appartemens afin de le défendre si le bacha étoit chargé de l'exécution de quelque ordre sinistre. Celui-ci fuma une pipe , dit quelques paroles & se retira avec les Turcs qui l'accompagnoient.

On mande de Smyrne que la peste y fait encore de tems en tems des ravages.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 20 Février.) M^r. de Bulgakow , conseiller de chancellerie ,

1. Avril 1781.

517

étant de retour ici de la Pologne, où il a été employé avec le général-major Potemkin à régler les limites entre ce royaume & la Russie, a remis les actes de la négociation & la convention conclue à ce sujet au premier ministre comte de Panin. A cette occasion il reçut non-seulement des mains de ce seigneur les marques de l'Ordre de St. Stanislas, dont le Roi de Pologne l'avoit décoré, ainsi que la permission de l'Impératrice de les porter; mais il fut aussi nommé pour remplacer le conseiller de Stachieff en qualité d'envoïé-extraordinaire de S. M. à Constantinople, où cette nouvelle sera demain envoïée par un courier. En attendant que M^r. Stachieff soit employé ailleurs, il jouira d'une pension annuelle de deux mille roubles. — Le chargé d'affaires du Roi de Danemarck ayant reçu depuis peu un courier de sa cour, l'a réexpédié pour Coppenhague. — Le ministre de Sa Majesté Impériale & Royale a aussi expédié un des trois couriers qu'il a reçus successivement en peu de tems de sa cour pour retourner à Vienne.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 5 Mars.) Le comte de Mnifzeck, secretaire de la couronne, vient d'épouser la princesse de Zamoyska, fille de la sœur du Roi & de Jean Zamoysky, palatin de Podolie. Cette princesse avoit épousé en premieres noces le comte Potocki, chambellan de la couronne, & s'en sépara pour

quelques raisons inconnues. — La nouvelle du décès du comte Zamoyski, ancien grand-chancelier de Pologne, auteur du code de loix pour la république, qu'on n'a pas adopté, est destituée de fondement. Ce seigneur est attendu ici de jour à autre.

On est occupé à rédiger une ordonnance très-forte contre les duels, parce que de tristes exemples font craindre que la manie de se battre pour le moindre mécontentement, ne devienne de jour en jour plus générale. — On parle beaucoup de changemens parmi quelques grands officiers de la couronne, & l'on prétend que le comte Rzewuski veut quitter son poste de maréchal de la cour, depuis qu'il a obtenu l'administration des économies roiales en Lithuanie. — Nous nous ressentons singulièrement de la cherté du sucre & du café depuis la guerre entre les Maisons de Bourbon & l'Angleterre. — Les Arméniens ont enfin obtenu la permission d'acheter dans la Moldavie un grand nombre de chevaux; on n'ose en faire sortir de la Hongrie pour la Pologne. — On est occupé à établir des manufactures de toiles en Gallicie & le commerce en est considérable.

I T A L I E.

ROME (le 28 Février.) Le Souverain Pontife, aiant égard à la cherté des vivres, & voulant soulager ses sujets à l'exemple de ses prédécesseurs, vient de leur permettre l'usage des œufs & du laitage pendant

dant ce carême, à commencer depuis le premier dimanche jusqu'au mardi-saint inclusivement, à l'exception des vendredis & samedis, ainsi que du mercredi des quatre-tems. Sa Sainteté a voulu que tous les religieux de l'un & de l'autre sexe profitassent de cette grace, sans y comprendre pourtant ceux qui se sont engagés par un vœu particulier à la vie quadragésimale.

Dans l'incendie du théâtre de Torre di Nona (& point *Tardinona*, comme il a été dit), on a sauvé une partie assez considérable du garde-meuble. C'étoit le théâtre le plus fréquenté sur-tout par le bas peuple qui, dans la douleur que lui cause cette destruction, peut difficilement espérer de le voir rétablir au gré de son empressement, attendu que cette reconstruction ne peut guere coûter moins de 100,000 écus romains.

NAPLES (*le 26 Fevrier.*) Le 20 du mois dernier, un particulier nommé D. Giovanni Genovino, voiant que dans la matinée déjà avancée, un valet auquel il étoit fort attaché, n'avoit pas encore paru, va frapper à sa porte, & comme on ne répondoit point, il la fait enfoncer & trouve ce valet mort au milieu de sa chambre; à cette vue les forces lui manquent & il tombe demi-mort; la femme du domestique survient, & frappée de ce double spectacle, elle tombe & meurt sur le champ: exemple rare de l'attachement d'un maître & de la prodigieuse sensibilité d'une femme.

MILAN (le 6 Mars.) On vient de publier une ordonnance de l'Empereur datée du 8 Janvier, par laquelle Sa Majesté ordonne que tous les employés à son service, qui obtiendront des permissions de s'absenter pour aller dans le pais étranger ou à Vienne, seront assujettis pendant le tems de l'absence qui leur aura été accordée, à la retenue de 10 pour 100 sur leurs appointemens; & que dans le cas d'une prolongation d'absence au-delà de la permission, ils subiront la confiscation d'un trimestre de leurs dits appointemens, qui sera réparti entre leurs collegues; S. M. laissant comme ci-devant à S. A. R. l'Archiduc notre gouverneur-général la faculté d'accorder des permissions suivant les cas & les circonstances. — L'Empereur qui veut de la subordination dans ses troupes, vient de régler que tout officier qui au bout de trois ans n'aura pas profité des sages corrections de ses supérieurs, soit sans rémission chassé de son corps. — Il est venu un ordre de S. M. Imp. portant qu'on ait à lui remettre dans l'espace de 4 mois un état exact de toutes les dépenses & revenus de la Lombardie-autrichienne, ainsi que du commerce & des productions de ce pais, & on s'occupe actuellement à le dresser.

TURIN (le 15 Février.) Un forçat nouvellement sorti de la forteresse d'Alexandrie, où il avoit été enfermé pour ses crimes, s'étant mis en route pour Genes, rencontra une femme qu'il intéressa par le

1. *Avril 1781.*

521

tableau de la misere, & qui voulut bien paier pour lui la dépense de la couchée; le lendemain il se remit en voiage avec sa bienfaitrice, & se trouvant avec elle dans un lieu écarté, il l'attaqua & lui donna la mort. Les cris qu'avoit pouffés la malheureuse victime de ce scélerat, attirerent quelques gens de la campagne, qui étoient peu éloignés, & qui arréterent le coupable & le conduisirent à la prison de Silvano, où ce malheureux s'étrangla lui-même la nuit suivante (a).

BASTIA (le 25 *Février.*) Il a paru un édit qui adjuge à l'université & aux colleges de la ville de Calvi les biens du général Paoli, ceux de son frere & de son neveu, ainsi que de tous leurs adhérens qui, bien loin de profiter de l'indulgence du gouvernement, ont préféré de vivre exilés de leur patrie; de plus, pour augmenter les revenus de cette université il a été résolu dans

(a) Nouvelle preuve de fait, qu'il n'y a que la peine de mort qui puisse mettre fin aux forfaits des scélerats. Les galeres, les maisons de forces, les prisons prétendues perpétuelles sont des moyens parfaitement illusoirs. La mort seule peut en délivrer la société d'une maniere irrévocable; & c'est cette délivrance qui, suivant la judicieuse réflexion de St. Augustin, est le vrai but des peines capitales. *Ut in sempiternum eum auferant de societate viventium.* 15 Sep. 1778. p. 96. — 15 Janv. 1779, p. 93 & autres *ibid.*

une assemblée générale de demander la réunion de tous les bénéfices simples qui ne seroient plus donnés à des particuliers. On ne peut dire encore quel sera le succès de cette demande qui peut effuier des contradictions ; mais on fait que chacune des 4 facultés doit se pourvoir incessamment d'une bibliothèque choisie.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 28 Février.) Il est aisé de voir par tout ce que l'Empereur entreprend , que depuis long - tems il s'étoit formé un systême qui lui est propre , & qu'il veut le suivre de point en point : l'effet de ce systême sera de rendre les peuples heureux autant qu'il est possible , de protéger & récompenser les arts & les sciences utiles , d'encourager le commerce , d'introduire des mœurs parmi ses sujets , de les rendre laborieux & aussi libres qu'ils peuvent l'être.

Suivant un nouveau règlement , chaque employé de la cour aura 30 pour cent au-dessus de ses gages , si ses appointemens sont au-dessous de mille florins , & 20 pour cent , s'il en touche annuellement au-dessus de la dite somme. Par cet arrangement l'état gagne plusieurs millions & retrouve en même tems beaucoup de citoyens actifs qui paroissent perdus dans l'inaction. Le trop grand luxe & les grosses dépenses doivent être diminués , si nous voulons vivre plus heureux. Notre auguste Monarque a de son côté commencé
à

à en donner l'exemple pour encourager à le suivre. On va vendre 300 chevaux des écuries impériales; les palefreniers qui se trouveront par-là sans emploi, auront des pensions; ceux qui auront servi 30 ans, toucheront les deux tiers de leurs gages; les autres la moitié, & ils pourront chercher quelque autre occupation pour vivre avec plus d'aifance. On travaille actuellement à un plan qui procurera aux veuves de ceux qui ont eu quelque emploi, un douaire fuffifant pour leur entretien.

L'Empereur a nommé la Grande-Ducheffe de Toscane, à la grande-maîtrife de l'Ordre de la Croix-étoilée, & c'est désormais à cette Princeffe que devront s'adreffer les dames qui aspireront à être décorées des marques de cet Ordre.— On ne doute prefque plus que le Grand-Duc de Ruffie ne vienne faire au printems prochain un voiage dans cette capitale. Après y avoir féjourné quelque tems, on croit que ce Prince ira visiter l'Italie, d'où il retournera en Ruffie, par la France, la Hollande & le Dannemarck.— On affûre que L. A. R. le Duc & la Ducheffe de Saxe-Tefchen ne tarderont pas à fe mettre en route pour fe rendre à leur gouvernement des Pais-bas.

BERLIN (le 12 Mars.) Le Roi qui a eu une petite attaque de goutte, est entièrement rétabli. Le Prince - héréditaire ne fe ressent plus pareillement de fon accident. On croioit que ce Monarque ne feroit point bâtir

cette année pour l'embellissement de sa capitale; mais l'ordre est venu depuis peu de faire abattre huit vieilles maisons de bourgeois dans la rue de Leipzig, & d'en faire élever de nouvelles aux fraix de S. M; on doit aussi construire de nouvelles baraques pour l'artillerie.

A la défense de l'importation du papier étranger, S. M. a joint toutes les mesures propres à en multiplier la fabrication dans ses états. Elle a fait construire près de Neustadt-Eberswald, un moulin à la façon hollandoise, dont la dépense est estimée 30,000 écus.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Mars.) Mylord North a annoncé le 27 du mois dernier dans la chambre des communes, qu'il feroit lundi, 5 de ce mois, l'ouverture de son Budget ou plan de finances pour subvenir aux dépenses publiques de l'année courante. En conséquence ce ministre eut à ce sujet avec les principaux souscripteurs du nouvel emprunt une conférence, dans laquelle il fut arrêté, qu'il consistera, comme les années dernières, en longues annuités à 5 pour-cent, avec une annuité d'un plus court terme & un billet de lotterie. Comme, pour l'avantage de cette négociation d'espèces & le gain de ceux qui aident le ministre de leur crédit, il est nécessaire de faire hauffer les anciens fonds, l'administration, suivant son usage annuel, en a fait acheter par ses émissaires, dans un

feul jour de cette semaine , pour une somme de 150 mille liv. sterling ; ce qui les a d'abord fait hauffer d'un pour-cent. Un autre moiën , qu'on a employé pour le même effet , mais qui est déjà trop usé pour réussir , c'est le bruit d'une victoire complete gagnée par le comte Cornwallis , après sa jonction avec le général Leslie : selon la coutume en pareil cas , cette nouvelle nous vient des païs étrangers qui n'en sont pas informés.

La gazette de la cour , du 24 Février , contient les extraits de deux actes de parlement passés dans le cours des regnes de George I & de George II , à l'effet de prévenir l'émigration des artisans & manufacturiers sujets de la Grande-Bretagne dans les païs étrangers pour y exercer leurs métiers ; & d'infliger des peines contre les personnes qui se mèleront d'envoier ou de séduire des ouvriers ou manufacturiers pour sortir de ces roiaumes , & d'exporter des outils & instrumens dont se servent ces artisans. Par le statut de la cinquieme année de George I. Chap. VII. il est dit que *quelque personne quelconque qui séduit ou engage un ouvrier en laine , fer , acier , bronze , ou tout autre métal , un horloger , &c. ou tout autre artiste de la Grande-Bretagne , à passer dans aucun païs étranger hors de la domination du Roi , elle paiera une amende de 100 liv. sterl. pour la première offense & sera emprisonnée pendant trois mois , & en cas de récidive condamnée à la discrétion de telle cour de justice dont elle dépendra.*

M^r. Charles Logie, ci-devant consul-général de S. M. à Maroc, est arrivé hier en cette ville, avec des dépêches de M^r. Elliot gouverneur de Gibraltar. Elles portent que la garnison de cette place, est en bon état & qu'on n'y craint point les effets du feu des lignes espagnoles. Ce n'est qu'avec peine & de grands risques que M^r. Logie s'est échappé de Maroc. Les Maures firent la recherche la plus opiniâtre dans le vaisseau où il étoit embarqué pour se rendre à Gibraltar. Telle fut la précipitation de sa fuite, lorsqu'il sortit de la ville, que deux fois il tomba de cheval. Dès que l'Empereur avoit eu menacé les habitans de Tanger, des effets terribles de son ressentiment, s'ils entretenoient quelque liaison d'amitié avec les Anglois, un grand nombre des principaux de la ville s'étoient rendus chez M^r. Logie & lui avoient fait toutes fortes d'outrages & de menaces en l'accablant d'injures.

Les nouvelles de Portsmouth nous apprennent qu'on y a essuïé le 27 du mois dernier un coup de vent des plus terribles (du N. O. N. N. O.) & qui a causé des dommages considérables, tant aux vaisseaux qui sont à l'ancre à Spithead qu'à ceux qui mouillent dans le dit port : le Prothée de 64, arraché à son ancre, a été très-maltraité en général & a perdu son gouvernail; on espere le tirer d'affaire au retour de la marée : il est couché sur le rivage ainsi que 3 floops : l'ouragan a été si violent que les vaisseaux ont dérivé dans le port aiant deux

ancres en avant : l'un des vaisseaux de guerre qui mouilloient à Motherbank a touché un autre vaisseau & a été obligé de couper ses mâts. On dit qu'il faisoit partie de ceux qui doivent escorter la flotte destinée pour les Indes-occidentales ; plusieurs navires ont perdu leurs beauprés & ont reçu d'autres dommages. Le Roial-George, le Prince-George, le Duke, la Britannia & le Namur, tous vaisseaux à 3 ponts, ont été enlevés à leur mouillage : heureusement l'accident est arrivé en plein jour ; sans cela ils se fussent coulé bas les uns les autres : nous apprenons que 3 des vaisseaux de la compagnie des Indes-orientales ont aussi reçu quelques dommages, mais pas d'une si grande conséquence : plusieurs bateaux chargés de monde ont été jettés au large ; & depuis on n'en a pas entendu parler : ce qui en cette occasion aggrave notre infortune, c'est l'impossibilité dans laquelle se trouve la grande flotte de mettre en mer : il est plus que probable que ce retard produira de très-fâcheuses conséquences.

Un conseil de guerre tenu à Portsmouth le même jour à bord du Prince-George, a condamné le nommé Patterfon à être pendu pour avoir déserté du vaisseau de S. M. le Romney & s'être joint à l'ennemi. Il appert par le témoignage du capitaine de ce vaisseau que l'accusé avoit offert ses services au commodore Johnstone qui l'avoit employé en qualité de pilote & de maître d'équipage ; qu'il avoit déserté ; & qu'étant volon-

tairement revenu on lui avoit pardonné ; que peu de tems après il avoit déserté une seconde fois & passé en Espagne , où il a été fait capitaine en second de l'Infante-Charlotte , corsaire de cette nation , à bord duquel il avoit croisé contre les Anglois & eu beaucoup de succès ; qu'outre plusieurs prises importantes faites par ce corsaire , il avoit eu sa part du convoi destiné pour les Indes-orientales & occidentales , intercepté par l'ennemi dans le mois d'Août dernier ; que la frégate le Tartare s'étant emparée de ce corsaire l'avoit conduit à Lisbonne , où plusieurs matelots du Romney aiant passé à son bord , avoient reconnu Patterson & l'avoient mis aux fers.

Extrait d'une lettre de Jersey.

“ Nous avons érigé un monument au baron de Rullecourt , moins dans la vue d'immortaliser son nom , que dans celle de rendre à jamais mémorable le jour de sa mort. Voici l'inscription „

— “ Ci gît le corps de Mr. le baron de Rullecourt , officier-général françois , qui , dans la nuit du 6 Janvier 1781 , envahit cette isle , à la tête de 1200 hommes , surprit le gouverneur & les magistrats , & les fit prisonniers de guerre ; mais , au point du jour , les François attaqués par la garnison & la milice commandées par le brave major Pierçon , qui perdit la vie dans cette glorieuse entreprise , furent totalement mis en déroute , le gouverneur & les magistrats rendus à la liberté , & l'isle délivrée par la destruction ou la captivité de ceux qui avoient voulu l'envahir : le baron de Rullecourt succomba , à la tête de ses troupes , mais cette pyramide est moins un

monument érigé à la mémoire d'un ennemi, qu'elle n'est, *ô Jersey!* un avertissement pour vous & pour vos enfans de donner à l'avenir plus d'attention à votre sûreté! »

KINGSTON à la JAMAÏQUE (le 30 Dec. 1780.)

Ilest arrivé, la semaine dernière, un bâtiment parlementaire d'Hispaniola, qui a mis à terre quatre hommes, appartenant à l'équipage du Sterling-Castle qui s'est perdu sur les Silver-Quays, dans les affreuses tempêtes du mois d'Octobre. Le 9, ce malheureux vaisseau fut jetté sur les rochers vers 11 heures du soir, & fut bientôt mis en pièces. Douze personnes se trouverent jettées au large sur l'un de ces débris où ils n'avoient pas une goutte d'eau & aucun aliment à l'exception de quelques pièces de porc salé qu'ils avoient saisies flottant sur l'eau. Elles resterent dans cette terrible situation pendant plusieurs jours. Quelques-unes furent attaquées d'un délire qui mit fin à leur misère, & les autres se trouverent réduites à l'affreuse nécessité de sucer le sang de ceux de leurs compagnons qui avoient perdu la vie, pour conserver leur propre existence. Heureusement enfin, un bricq françois les rencontra, & les conduisit au Cap. Ces quatre personnes sont les seules que l'on sache avoir échappé au désastre du Sterling-Castle.

Le Deal-Castle de 24 canons, la Blanche de 32 & le Caméleon de 14, se sont également perdus, selon les apparences. On n'en a aucunes nouvelles depuis le dernier ouragan. L'Andromede & le Laurier de 28 canons chacun, ont fait naufrage au N. E. de

la Martinique , & le Beaver's prise de 14
au S. O. de Ste. Lucie.

F R A N C E.

PARIS (*le 15 Mars.*) Le Sr. Pancouke, libraire , qui a été chargé du débit du Compte-Rendu de M^r. Necker * , en avoit déjà débité , le 26 au soir , 42500 exemplaires ; & il se flatte d'en placer au moins cent mille. Il en débiteroit sans doute plusieurs millions , si un grand nombre de propriétaires de terres , de fermiers , de cultivateurs achetoit ce livre , pour y admirer comment on a pu soutenir 3 ans la guerre sans établir un seul impôt nouveau ; & comment pendant 15 ans de paix , on n'a pas supprimé un seul des nombreux impôts que la guerre précédente avoit occasionnés. Quoiqu'il en soit , l'enthousiasme pour cet écrit , d'un genre véritablement nouveau en France , est au plus haut point. On ne trouve dans les maisons , sur les toilettes , dans les cafés , dans les promenades , que le Compte-Rendu ; & au moins pendant 8 jours , on oubliera Jeannot , le théâtre des Boulevards & les opéra - comiques nouveaux.

M^r. Necker a divisé son tableau des finances en 3 parties. *La première concerne l'état actuel des finances & toutes les opérations qui sont relatives au trésor - royal & au crédit public. La seconde développe les opérations qui ont réuni des économies importantes à des avantages d'administration.*

Dans

Dans la troisieme on rend compte des dispositions générales, qui n'ont eu pour but que le plus grand bonheur des peuples & la prospérité de l'état. — Cette division, dit M^r. Necker, retrace ici d'un coup d'œil, qu'il est deux grandes parties d'administration remises entre les mains du ministre des finances; & malheureusement les élémens de ces deux parties, ainsi que les connoissances & le génie qu'elles exigent, n'ont point de rapport ensemble: cependant, si l'une & l'autre ne sont pas également soignées, des fautes & des malheurs de tout genre en deviennent la suite. Vainement un controleur-général auroit-il d'excellentes vues d'administration; il ne pourroit rester longtems en place; & il rendroit ainsi ses bonnes intentions & ses talens inutiles, si dans un ministere actif, tel que le sien, & sur-tout au milieu de circonstances difficiles, il ne savoit pas subvenir par des combinaisons sages & par des ressources, à l'exacritude des païemens & à l'entretien du crédit. Si au contraire un ministre des finances avoit au suprême degré cette dernière science, & qu'il négligeât l'autre, on regretteroit que les circonstances obligeassent à laisser dans ses mains une administration, qui en même tems qu'elle s'occupe du moment présent, n'y doit jamais sacrifier les sources de la prospérité publique: & qui tandis qu'elle s'applique au milieu de la guerre à trouver les ressources nécessaires à la défense de l'état & à la puissance

du Souverain, ne doit jamais négliger le bonheur de ses sujets, pour le maintien duquel cette puissance est destinée. M^r. le directeur-général partage ensuite la première partie de son tableau en 5 sous-divisions, savoir: Etat de finances: Sur le crédit public: Anticipations: Loi sur la comptabilité: Caisse d'escompte.

La clarté & l'ordre de ce compte n'empêche pas que des envieux n'aient déjà accumulé des censures; il paroît entr'autres une brochure de 15 pages, mais le public n'en rend pas moins justice à l'excellente administration de M^r. Necker. On récite dans tous les cercles ces vers de M^r. Feutry, qui ont paru il y a plus d'un an.

On découvre souvent, dans les antiques fables,

De consolantes vérités,

Même au présent siècle applicables.

Rappelons-nous d'Augias les étables.

D'abord les environs en furent infectés:

Ces mortelles vapeurs empoisonnoient l'Elide,

Arrive un demi-Dieu, c'étoit ce Preux Alcide,

Du fleuve Alphée il détourne le cours;

L'onde emporte les immondices;

Par ces travaux pénibles & propices:

D'un peuple entier il conserva les jours,

Tels nous voïons chez le François volage,

Du Necker * les flots introduits,

* Riviere d'Allema-
gne. Enlever les abus par le vice produits;
Eh bien, l'Alphée en fit-il davantage?

Monsieur, Mgr. le Comte d'Artois, les autres Princes du Sang, & les pairs étant venus siéger au parlement le 2 de ce mois, Monsieur y présenta la déclaration du Roi

donnée à Versailles le 1 Mars 1781, concernant les jeux défendus, qui fut enrégistrée sur le champ sans aucune restriction. Cette déclaration ne tend proprement qu'à renouveler les anciennes loix, qui existoient déjà à ce sujet, & à en maintenir l'exécution; de sorte que l'article II est le seul, qui ne se trouve pas dans les anciennes ordonnances. Les peines, que cette déclaration prononce à l'égard des contrevenans, sont beaucoup plus modérées, & seront par cette raison d'une exécution plus sûre & plus impartiale, que celles statuées par l'arrêté du parlement. L'on assure même, que Sa Majesté, très-satisfaite d'ailleurs du zele de son parlement, lui a fait observer, " qu'elle ne peut
 „ voir l'être pareillement de ce que cette cour
 „ avoit prononcé des peines infamantes,
 „ sans qu'il y eût des loix portées à ce sujet „: Et l'on rapporte à cette occasion la réponse aussi modeste que flatteuse d'un seigneur de la cour, non moins connu par son caractère aimable que par son esprit: le Roi lui aiant dit, *vous avez donc prononcé, Messieurs, sans savoir mon avis*; Sire, répondit le duc, *nous nous sommes bien gardé de rien prononcer: on attend de Votre Majesté & la loi & l'exemple*. Voici le contenu de la déclaration.

Louis &c. Depuis notre avènement à la couronne, nous n'avons cessé de nous occuper de la prospérité de nos états & du bonheur de nos sujets: nous nous sommes appliqué à établir l'ordre dans toutes les parties de l'administration de notre royaume; & nous commençons à jouir

avec satisfaction du succès de nos soins; mais nous nous flatterions en vain de rendre nos peuples heureux par notre économie, & par l'attention avec laquelle nous avons évité jusqu'à présent d'augmenter leurs charges, si nous ne faisons pas usage de la puissance que Dieu nous a donnée pour remédier aux malheurs, qu'un grand nombre de nos sujets attirent sur leurs familles par leur inconduite. L'abus des jeux, qui s'est multiplié depuis quelque tems, a fixé notre attention; & nous nous sommes fait représenter les ordonnances des Rois nos prédécesseurs sur une matière aussi importante: nous avons reconnu qu'ils ont, dans tous les tems, donné des loix salutaires, dont il est de notre sagesse de maintenir l'exécution. A CES CAUSES, &c.

ART. I. Les édits, ordonnances, arrêts & réglemens contre les jeux de hazard & autres prohibés, seront exécutés selon leur forme & teneur, & sous les peines y portées, suivant l'exigence des cas, tant dans notre bonne ville de Paris, que dans toutes les autres villes & bourgs de notre royaume, pais, terres & seigneuries de notre obéissance.

II. Seront réputés prohibés, outre les jeux de hazard, principalement tous les jeux dont les chances sont inégales, & qui présentent des avantages certains à l'une des parties, au préjudice des autres.

III. Faisons très-expresses & itératives inhibitions & défenses à toutes personnes, de quelque état & condition qu'elles soient, de s'assembler en aucuns lieux, privilégiés ou non privilégiés, pour jouer aux dits jeux prohibés, & à tous autres de même nature, sous quelques noms que les dits jeux aient été ci-devant introduits, & sous quelque forme ou dénomination qu'ils puissent être présentés dans la suite.

IV. Les commissaires au chatelet dans notre bonne ville de Paris, & les officiers de police dans les autres villes & bourgs de notre royaume, seront tenus de veiller exactement

sur les maisons, où il pourroit être tenu de pareilles assemblées de jeux prohibés : ils en informeront nos procureurs & les juges de police, lesquels seront tenus de procéder, contre les contrevenans, dans les formes prescrites par les ordonnances ; de les condamner aux peines portées par les articles ci-après ; & d'en donner avis à nos procureurs-généraux.

V. Ceux qui seront convaincus d'avoir joué aux dits jeux prohibés seront condamnés, pour la première fois, savoir ; ceux qui tiendront les dits jeux, sous le titre de banquiers, ou sous quelque autre titre que ce soit, en trois mille livres d'amende chacun ; & les joueurs, en mille livres chacun, applicables, un tiers à nous, un tiers aux pauvres des hôpitaux des lieux, & l'autre tiers au dénonciateur.

VI. Les amendes seront payables sans déport & par corps ; & , faute du paiement d'icelles, les contrevenans garderont prison jusqu'au parfait paiement.

VII. En cas de récidive, l'amende contre ceux qui auront tenu les dits jeux, & contre les joueurs, sera du double, sans que les dites amendes puissent être remises ni modérées, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce soit.

VIII. Ceux qui, après avoir été deux fois condamnés aux dites amendes, seroient de nouveau convaincus d'avoir tenu les dites assemblées, seront poursuivis suivant la rigueur des ordonnances, & punis de peines afflictives ou infamantes, suivant l'exigence des cas.

IX. Ceux qui, pour faciliter la tenue des dits jeux, auront prêté ou loué sciemment leurs maisons, seront condamnés en dix-mille livres d'amende, au paiement de laquelle les dites maisons seront & demeureront spécialement affectées,

X. Déclarons nuls & de nul effet tous contrats, obligations, promesses, billets, ventes, cessions, transports & tous autres actes de

quelque nature qu'ils puissent être, aiant pour cause une dette du jeu, soit qu'ils aient été faits par des majeurs ou des mineurs. Si donnons en mandement, &c.

Donné à Versailles, le premier jour du mois de Mars, l'an de grace 1781, & de notre regne le septieme.

(Signe) LOUIS.

(Et plus bas) Par le Roi, AMELOT.

L'administration militaire, établie sous la présidence du maréchal de Contades, a commencé ses opérations. C'est ainsi qu'ont été fixés les départemens des 4 bureaux dont elle est composée. *Premier bureau*: le marquis de Poyanne, le comte de Durfort, le comte de Schomberg, le chev. de Retz, le marquis de Jaucourt, le baron de Livron & le marquis de Lau. Ce bureau s'occupera de la formation ou la composition de la cavalerie & des dragons, de l'armement, des manœuvres & de l'équitation; & des moïens d'affimiler, autant que faire se pourra, ce corps à celui de l'infanterie. *Second bureau*: le baron de Bezenwal, le marquis de Puysegur, le comte d'Ossonville, le comte de Langeron, le marquis de Jumilhac, le marquis d'Autichamp, le marquis de Lambert; la composition de l'infanterie, l'armement, les manœuvres, l'ordonnance des déferteurs, & tous les détails relatifs à la formation, feront l'objet de ce bureau. *Le troisieme* composé du duc de Châtelet, du marquis de Conflans, du duc de Guines, du duc d'Ayen, du baron de Salis, du baron de Viomenil, du comte d'Estherazy: l'ordonnance du service

vice, des places, celle du service de campagne, les milices & les mouvemens des troupes. *Quatrième bureau*: le marquis de Caraman, le comte de Narbonne, le comte de Talleyrand, le duc de Coëssé, le comte de Vaudreuil, le marquis d'Arcambal & le marquis de Creagh: l'habillement, les conseils d'administration & tout ce qui est relatif à la comptabilité. M^r. Palteau de Veimerange, commissaire des guerres, est chargé des fourrages, des vivres, des étapes dont il rendra compte au comité. Il est question de la réforme des mestres-de-camp en second, qui feront nommés au commandement des bataillons de garnison & provinciaux; on parle aussi du dédoublement des compagnies dans tous les régimens.

M^r. le marquis de Castries, ministre de la marine, est parti le 8 de ce mois pour Brest, pour divers objets qui exigent sa présence. Le premier & le plus pressé, sera de hâter les armemens projetés. Il prendra ensuite connoissance d'une foule d'abus, de gaspillages & de malversations qui se commettent journellement dans les chantiers du Roi, afin d'aviser aux moïens d'y remédier. Enfin, ce ministre interposera son crédit & son autorité pour terminer une nouvelle contestation qui s'est élevée entre les officiers de terre & ceux de mer. Cette querelle a pris naissance au spectacle: il y avoit certaines loges, interdites à tout officier qui n'étoit pas chevalier de St. Louis; & cette défense avoit lieu en vertu d'un placard du commandant, affiché à la porte qui conduisoit

aux loges privilégiées. Un officier du régiment de Provence s'étant avec raison trouvé offensé de cette exclusion odieuse, a osé prendre sur lui d'arracher le placard, & s'est installé dans une des loges défendues. Comme il n'étoit pas chevalier de St. Louis, on a voulu le faire sortir; il s'est obstiné à rester; le corps a pris son parti; les officiers de la marine ont voulu soutenir la justice du règlement fait par leur commandant: delà des querelles sans nombre, que tous les soins des chefs n'ont pu appaiser jusqu'à ce moment. L'animosité est portée au point qu'il ne se passe presque pas de jour, que l'on ne trouve quelque officier, soit de terre, soit de mer, mais beaucoup plus de ces derniers, étendu mort dans quelque coin de la ville ou dans les environs.

On dit de nouveau que M^r. le comte d'Estaing commandera la grande escadre, & que M^r. le duc de Chartres fera la campagne sur son vaisseau; mais il est prudent d'attendre l'événement avant d'adopter aucun de ces bruits qui se remplacent de moment à autre. Celui d'une descente en Angleterre, se répand avec plus de vivacité que jamais. Nos spéculateurs tracent de nouveau les plans les plus circonstanciés de cette entreprise: 50 vaisseaux aiant à bord chacun 500 hommes de troupes de débarquement, 40 à 50 bâtimens de transport, & le concours des Hollandois qui pourroient faire en même tems une diversion utile à nos succès; voilà comme ils en tracent les dispositions.

sitions. — Nos vaisseaux seront dans la suite doublés d'étain au lieu de cuivre (a); nos physiciens ont fort approuvé cette substitution dont les Anglois viennent de nous donner l'exemple (b). — Le nouvel emprunt de 6 millions de rentes viagères, a été promptement fermé, comme on s'y attendoit. On a refusé au trésor-royal, des soumissions pour 30 millions de plus qu'il ne falloit. On prétend que cette affluence de preneurs déterminera le directeur-général des finances à créer encore 3 millions de rentes viagères selon le même plan, mais assujetties à la retenue du dixieme.

La fin du carnaval a été troublée ici par un ouragan furieux, qui a duré plusieurs

(a) *Doubler* n'est peut-être pas ici le mot propre; au moins a-t-il fait concevoir une étrange idée de cette opération à bien des personnes, qui ont cru qu'on couvroit de cuivre le dedans du vaisseau. J'aimerois mieux dire *revêtir*.

(b) Le cuivre augmente la rapidité du vaisseau par ce qu'il diminue le frottement de l'eau, sa surface étant bien plus lisse que celle du bois. L'étain l'emporte également sur le bois, mais jamais son poli n'égale celui du cuivre; il est impossible de le dépouiller d'une qualité grasse qui se fait sentir distinctement dans le contact; ses lames, pour être d'une solidité comparable à celle de ce dernier métal, doivent être bien plus épaisses, & augmenteront conséquemment la pesanteur du vaisseau. Je crois que si les Anglois l'ont substitué au cuivre, c'est qu'ils en ont davantage, & que la dépense en est moindre.

jours & a causé de grands dégats. Plus de 5 à 6000 cheminées ont été renversées ; les coups de vent ont déraciné les plus gros arbres de nos promenades , submergé des bateaux de bois , de vin & de charbon , & répandu l'allarme , la consternation & la mort même au milieu des plaisirs des jours gras. Leur violence a forcé quelques vieilles croisées de la salle de la comédie françoise & les a jettées en dedans avec un tel fracas & une poussiere si épaisse qu'on crut que le théâtre & la moitié de la salle étoient écroulés. On peut juger du désordre & du tumulte que cet accident occasionna. Plusieurs personnes ont été blessées ou tuées par la chute des cheminées , & le premier jour du carême , on vit à la Morgue 10 à 12 masques qui avoient été trouvés morts dans les rues. Le parc de Versailles a été particulièrement dévasté par cet ouragan qui semble parcourir successivement les différens points de la surface de la terre : le vent étoit si furieux qu'il a renversé la grille de fer de la grande cour du château de Versailles , avec un pan de muraille , qui en tombant , a écrasé une sentinelle en faction.

Un arrêt du parlement de Bretagne qui proscriit les pois & les fèves de marais , a répandu ici de grandes allarmes. La cause de cette proscription est que ces graines légumineuses sont assez généralement attaquées d'une sorte de scarabées qui s'y logent. La société royale de médecine en louant les sages précautions du parlement de Bretagne ,

a encore augmenté nos inquiétudes. Chacun trembloit d'avoir avalé une plus ou moins forte dose du venin de ces insectes. Les auteurs de la gazette de santé viennent enfin de calmer nos allarmes, en nous assurant de la maniere la plus positive, que la substance de ces légumes n'est nullement altérée par cette espece de scarabées.

On écrit de Geneve, en date du 27 du mois dernier, que la tranquillité y étoit parfaitement rétablie & que tout s'y trouvoit actuellement dans l'ordre; que la bourgeoisie avoit présenté à la régence un projet, qui a été approuvé par le grand & le petit conseil, & ensuite ratifié par la plus grande partie des citoyens; & qu'ensuite à une seconde lecture, les articles de ce projet furent approuvés à la pluralité de 1130 voix contre 25. L'acte de réconciliation entre les deux parties, a été imprimé & on en a envoyé par-tout des exemplaires.

Des imprimeurs de Lausanne viennent de faire annoncer dans quelques feuilles publiques & font distribuer chez Mrs. Virchoux & comp., libraires à Hambourg, une continuation supposée des Annales de M^r. Linguet. Les amis de cet homme célèbre assurent le public, & en particulier les souscripteurs de ce journal, que M^r. Linguet, toujours captif, n'a aucune part à cette rapsodie. Les éditeurs affamés qui le produisent, sont les mêmes, dont les pirateries ont si souvent molesté M^r. Linguet libre. Ils abusent inhumainement de sa captivité pour lui

nuir & pour jeter d'honnêtes correspondans dans l'erreur.

Quoique les feuilles ministérielles en Angleterre aient itérativement assuré, que le feu de la mutinerie qui avoit éclaté le jour du nouvel-an parmi les troupes américaines aux ordres du général Washington, ne s'étoit pas éteint, mais s'étoit communiqué au contraire à presque toute l'armée, elles n'ont pu citer jusqu'ici d'autre garant de cette nouvelle que la gazette de New-Yorck: il est néanmoins plus que vraisemblable, que la cour de Londres l'auroit confirmée par des piéces authentiques, si elle eût été vraie, sur-tout après avoir reçu par l'arrivée du convoi de New-York des dépêches du chevalier Clinton. Au départ des lettres du 9 Mars elle n'en avoit encore rien publié; & ce silence prouve de plus en plus, qu'on doit regarder l'affaire comme finie; ce qui est également à présumer d'après une lettre de Philadelphie du 11 Janvier 1781, dont la gazette de la cour du 9 Mars contient l'extrait suivant.

„ Je viens d'être informé, que Sir Henry Clinton avoit envoyé aux soldats pennsylvaniens un émissaire, qui avoit été reçu parmi eux avec son guide: il étoit chargé d'un écrit, dont il leur donna communication, & qui portoit, „ qu'on avoit été instruit dans New-York de leurs besoins & des justes sujets, „ qu'ils avoient de se plaindre du congrès rebelle, relativement à leurs congés, leur paie, leurs vêtemens & leurs subsistances; „ que, s'ils vouloient se rendre à New-York, „ ils recevroient le montant de tout ce qu'ils

„ réclamoient ; qu'ils ne seroient pas même
 „ obligés de prendre du service, & qu'on n'en
 „ donneroit qu'à ceux qui voudroient s'en-
 „ gager librement ; qu'ils y auroient une am-
 „ nistie pour tout ce qui s'est passé, tandis
 „ qu'ils ont porté les armes contre le Roi
 „ de la Grande-Bretagne, & qu'on n'exige-
 „ roit d'eux que de lui prêter ferment de fi-
 „ délité ». *Le porteur de cet écrit, conti-*
nuaient de l'autorité la plus légitime. Envoyez vos
députés à Amboy, où ils trouveront des per-
sonnes sûres, avec lesquelles ils pourront traiter
ces objets à la satisfaction des soldats pensyl-
vaniens, & où on leur engagera la foi la plus
sacrée de tenir les promesses, qu'ils recevront :
il est convenable pour votre sûreté, qu'en pas-
sant la rivière du sud (South-River) vous
vous approchiez d'Amboy ; & , s'il est nécessaire
de vous prêter assistance, les troupes angloises
seront à portée de le faire. Il est inutile de
vous avertir, que le congrès ne peut vous pro-
curer le redressement de vos griefs ; & , que
quand même il en auroit la volonté, il n'en a
pas les moïens. Saisissez donc l'occasion, qui
se présente, de rentrer sous l'allégeance de
 votre légitime Souverain ».

„ Ces propositions furent rejetées ; les deux
 espions furent arrêtés & livrés par les sol-
 dats pensylvaniens eux-mêmes au général
 Wayne : cependant ils se réservèrent le droit
 de les réclamer, après qu'ils auroient subi
 un examen. Ils les réclamèrent en effet ; &
 ils leur furent rendus. De nouveaux émissaires
 se glissèrent dans Prince-Town ; & , n'osant
 s'exposer aux mêmes dangers que les pre-
 miers, ils attachèrent à la porte du colle-
 ge, qui avoit été converti en casernes, une
 plaque de plomb, sur laquelle les propositions
 du général Clinton étoient gravées : les sol-
 dats la détachèrent & la remirent entre les
 mains de leur général ».

„ Le Sr. Reed, président de l'état de Pen-
 sylvanie, s'étant approché jusqu'à environ

une lieue des premiers piquets des soldats, leur fit signifier, « que les deux espions devoient être livrés sans délai pour être jugés & traités suivant les loix » : les soldats les livrerent en effet sans condition ; & , leur procès ayant été fait , ils ont été pendus ce matin à Trenton. Un autre émissaire étant arrivé avec des propositions plus étendues & plus séduisantes , il fut informé du sort de ceux qui l'avoient précédé ; & , comme il ne pouvoit aisément s'évader , il vint se mettre à la merci du général Wayne , lui délivrer ses papiers , & s'accuser lui-même : il a été mis en prison ; mais on croit , qu'on lui fera grace ».

« Le président Reed ordonna ensuite à la ligne de Pensylvanie de marcher à Trenton ; ce qui fut exécuté sans opposition , quoique les sergens y eussent montré précédemment de la répugnance & même y eussent mis obstacle. C'est-là qu'il examina leurs plaintes ; & , après les avoir entendus , il leur accorda une entière satisfaction sur les articles , qui pouvoient être actuellement redressés , & prit des engagements quant aux autres. Il y avoit des demandes mal-fondées , qui furent rejetées sans opposition de la part des soldats. Un exprès , qui vient d'arriver de Trenton , a apporté la nouvelle , que cet arrangement pouvoit être considéré comme consommé , & que les différens partis étoient également satisfaits. Les soldats assurent , qu'ils brûlent d'avoir une occasion de prouver à leur pays , qu'ils lui sont sincèrement attachés , & qu'on ne peut , sans leur faire un outrage sanglant , les soupçonner d'avoir eu la moindre envie de joindre l'ennemi ».

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 15 Mars.) Le gouvernement vient de faire émaner une ordonnance pour la destruction des œufs de chenilles ,

1. *Avril* 1781.

545

datée du premier de ce mois , dont la te-
neur s'enfuit.

JOSEPH, par la grace de Dieu, Empereur des Romains toujours auguste; Roi d'Allemagne, de Jérusalem, de Hongrie, de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Galicz, de Lodomerie, &c; Archiduc d'Autriche, Duc de Lorraine & de Bar, de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldres, de Milan, de Stirie, de Carinthie, de Carniole, de Mantoue, de Parme & Plaisance, de Guastalle, de Wirtenberg, de la Haute & Basse-Silésie, d'Osvecz, de Zator; Grand-Duc de Toscane; Duc de Calabre, de Montferrat, de Teschen en Silésie, &c; Grand-Prince de Transilvanie, Prince de Suabe, de Charleville; Marquis du Saint Empire-Romain, de Burgovie, de Moravie, de la Haute & Basse Lusace, de Pont-à-Mousson & de Nomeny; Comte de Habsbourg, de Flandres, d'Artois, de Tirol, de Hainaut, de Namur, de Ferret, de Kybourg, de Gorice & de Gradisca, de Provence, de Vaudemont, de Blamont, de Zutphen, de Saaryerden, de Salm & de Falckenstein, &c; Landgrave d'Alsace; Seigneur de la Marche, d'Esclavonie, du Port-Naon, de Salins & de Malines, &c. Comme la grande quantité de chenilles dont les arbres & haies se trouvent chargés, menace non-seulement de grands dommages les fruits des jardins & vergers, mais aussi les personnes de maladies dangereuses; à raison de l'infection de l'air qu'elles pourroient produire si l'on differe de les détruire: Nous, de l'avis de nos très-chers & féaux les chef & président & gens de notre conseil privé, & à la délibération de notre très-cher & féal cousin *George-Adam, Prince du Saint Empire Romain de Starhemberg*, notre lieutenant, gouverneur & capitaine-général des Pais-bas, avons trouvé convenir d'ordonner & de statuer; comme nous ordonnons & statuons par cette, que tous ceux qui défructuent à titre

de propriété, d'usufruit ou de louage, quelques jardins, terres, prairies, chemins ou allées plantées d'arbres, tant dans les villes closes ou ouvertes, qu'au plat-païs, aient incessamment & au plus-tard endéans trois jours après la publication de cette, à commencer d'abattre, détruire & brûler les chenilles & les amas d'œufs ou semences d'icelles qui se trouveront sur leurs arbres & haïes, & de continuer en cet égard leurs devoirs sans interruption, en sorte qu'ils les aient toutes anéanties & brûlées avant la fin du présent mois de Mars, à peine que les officiers feront, aux doubles fraix des défaillans, détruire & brûler lesdites chenilles.

Nous ordonnons aux mêmes officiers de veiller avec soin à l'exécution de cette ordonnance, & de commencer immédiatement après le dit mois expiré, à suppléer les défauts des particuliers qui auront négligé avant l'expiration du dit mois de Mars, d'exécuter & accomplir cette notre ordonnance, à peine de vingt-cinq florins d'amende pour chaque contravention, à charge des officiers qui auront manqué de commencer au premier d'Avril, à faire ces devoirs, lesquels ils devront continuer, de manière que lesdites chenilles soient anéanties & brûlées dans leurs respectifs districts à doubles fraix des défaillans, au plus tart pour le dix du même mois d'Avril, sous autre peine de vingt-cinq florins d'amende pour chaque contravention, & même de correction arbitraire à charge desdits officiers défaillans, selon l'exigence du cas; lesquelles amendes seront exécutoires en vertu de cette ordonnance, sans autre forme de procédure, & seront applicables, l'un tiers à notre profit, l'autre au profit du dénonciateur, & le troisième au profit de l'officier qui en fera l'exploit.

Les devoirs & vacations dont les officiers sont chargés par l'article précédent pour procurer la ponctuelle exécution de cette ordonnance avant le dix du mois d'Avril, leur seront acquités par les communautés

I. Avril 1781.

547

respectives sur le même pied & de la même manière que le sont leurs autres devoirs & vacations ; bien entendu cependant , que les deux tiers de ce qui leur compétera du chef des doubles fraix , au moyen desquels ils sont autorisés à suppléer à la négligence des défailans , seront avant tout imputés sur le montant de leurs vacations à la décharge des communautés.

Nous ordonnons aussi aux Magistrats des villes & communautés , de faire détruire & brûler incessamment les chenilles qui se trouveront sur les arbres & haies des places & lieux appartenans aux dites villes & communautés , & d'y apporter la diligence requise pour que lesdites chenilles soient entièrement détruites avant le premier du mois d'Avril prochain , à peine que nous y pourvoirons.

Si donnons en mandement à nos très-chers & féaux les chef & présidens & gens de nos privé & grand conseils , chancelier & gens de notre conseil de Brabant , président & gens de notre conseil de Flandre ; grand-bailli , président & gens de notre conseil de Hainaut ; président-grand-bailli & gens de notre conseil de Tournai & Tournesis ; écoutette de Malines , & à tous autres nos justiciers , officiers & sujets auxquels ce regardera , de garder , observer & entretenir , & de faire garder , observer & entretenir cette notre présente ordonnance sans port , faveur , ni dissimulation. *Car ainsi nous plaît-il.* En témoignage de quoi nous avons fait mettre à ces présentes le grand scel , dont feue l'Impératrice-douairiere & Reine , MARIE-THERESE , notre très-chere Mere & Dame de glorieuse mémoire , s'est servie , dont nous nous servirons jusqu'à ce que le nôtre sera achevé. Donné en notre ville de Bruxelles le premier Mars l'an de grace 1781 , & de nos régnes , savoir de l'Empire romain le 16^e , & de nos autres royaumes le premier. Etoit paraphé , *Ne. vt.* Plus bas étoit. Par L'EMPEREUR ET ROI en

son conseil. Signé *De Reul*, & y étoit appendu le grand scel de Sa Majesté, imprimé en cire rouge à double queue de parchemin.

Il est question de prendre en cette ville des mesures, à l'exemple de ce qui a été fait depuis deux ans dans les villes de Gand, Bruges & Anvers, pour empêcher les pauvres de mendier dans les rues & aux portes. — L'exportation des charbons de terre de ces provinces pour la Hollande est devenue si considérable, depuis la guerre entre la France & l'Angleterre & sur-tout depuis la rupture entre cette dernière Puissance & la république des Provinces-unies des Pays-bas, que le prix en est beaucoup augmenté en ce pays. Les brasseurs de biere & autres personnes qui en usent une grande quantité pour leurs métiers, ont fait en conséquence des représentations au gouvernement, pour tâcher d'en faire défendre la sortie, alléguant, qu'il ne seroit pas possible de trouver assez de charbons dans ce pays, pour en permettre plus longtems l'exportation, sans s'exposer à en manquer pour l'usage de ce pays, d'autant qu'il est aujourd'hui reconnu que ce fossile ne se reproduit pas (a). D'un autre

*Conn. des
seines de
houille. A
Nancy
1774. page
122.*

(a) J'ai déjà eu occasion de parler de l'opinion de Mr. Genneté, ingénieur de l'Empereur François I, qui après avoir examiné les houillieres du pays de Liege, assure que dans l'espace de 40 ans tous les vuides sont remplis. Une telle assertion seroit rire les enfans des houilleurs, & doit singulièrement éton-

I. Avril 1781.

549

tre côté on apprend, que les habitans du Hainaut-françois, où il y a aussi beaucoup de charbon, doivent s'adresser à la régence de ces provinces, pour demander la permission de transporter leurs charbons, en payant un *Transit* raisonnable, par Gand pour la république des Provinces-unies des Pais-bas. On doute que cette permission soit accordée (a).

LA HAYE (le 15 Mars.) Le Mémoire que le prince de Gallitzin a remis à L. H. P. le 1. de ce mois, est de la teneur suivante.

Hauts & Puissans Seigneurs

« Aussitôt que S. M. l'Impératrice fut instruite du départ subit de la Haye de l'ambassadeur de S. M. Britannique auprès de V. H. P, Sa Majesté Impériale, guidée par les sentimens

ner ceux qui ont la plus légère connoissance des souterrains d'où l'on tire ce fossile. Il est un seul moyen d'expliquer comment on a pu croire à la reproduction de la houille. On en a trouvé où quelque tems auparavant il n'y en avoit plus; & au lieu de conclure que l'argille alors pure avoit été depuis pénétrée de soufre & transformée en houille, on a imaginé que la houille se reproduisoit.

(a) La question se réduit à savoir si l'état de la postérité doit être sacrifié au bien de la génération actuelle. Quand la houille viendra à manquer, les plus florissantes provinces ne seront plus qu'un désert. N'ayant ni bois, ni tourbes, les hommes n'y pourront pourvoir à leurs besoins les plus indispensables. — Le degré de population actuelle ne permet pas de planter des forêts assez vastes pour remplacer la houille.

d'amitié & de bienveillance qu'elle professe envers les deux Puissances, n'a pas attendu d'éclaircissens ultérieurs sur les suites que pourroit produire une démarche aussi alarmante pour leur tranquillité & leur bien-être réciproques, pour faire faire par son ministre à la cour de Londres les représentations les plus pressantes, afin de la détourner, s'il étoit possible, d'en venir à des voies de fait, & la porter plutôt à préférer celles de la douceur & de la conciliation, s'offrant d'y coopérer en tout ce qui pourra dépendre d'elle. Quoique S. M. n'ait pas encore eu le tems de recevoir la réponse de la cour de Londres, elle a cependant lieu de présumer que ces insinuations y auront été accueillies avec plaisir. Dans cette confiance, l'Impératrice ne balance point à donner une nouvelle preuve de ses intentions salutaires en faveur de la réunion des deux Etats, qu'elle affectionne également, & qu'elle a vu si long-tems vivre ensemble dans l'intelligence la plus parfaite & la plus naturelle à leurs intérêts respectifs, en leur proposant formellement ses bons offices & sa médiation, pour arrêter & faire cesser entièrement la discorde & la guerre qui viennent d'éclater entr'eux ».

« Tandis que Mr. de Simolin, ministre de l'Impératrice à la cour de Londres s'acquitte des ordres qu'elle vient de lui donner sur cet objet, le souffigné à l'honneur de remplir de son côté la même tâche auprès de Leurs Hautes Puissances, & de les assurer du zèle & de l'empressement avec lesquels il désireroit travailler à l'ouvrage précieux du rétablissement du repos & de la tranquillité de leur état. Le désintéressement, l'impartialité & les vues de bienfaisance générale, qui ont imprimé leur sceau à toutes les actions de S. M. Impériale, président également à celle-ci ».

« La sagesse & la prudence de V. H. P. sauront lui reconnoître ces augustes caractères & dicteront la réponse que le souffigné aura

1. Avril 1781.

551

à lui rendre sur l'exécution de ses ordres.
La Haye, ce 1er. Mars 1771. (étoit Signé)
Le Prince de Galitzin.

Les états de Hollande & de West-Frise, qui le 6 reprirent leurs délibérations, aiant examiné le Mémoire présenté par le prince de Galitzin, ministre de l'Impératrice de Russie, ont jugé, dit-on, qu'il falloit accepter la médiation de cette Souveraine, & on ne doute pas que cet exemple ne soit suivi par les autres provinces.

Le 8 de ce mois, jour anniversaire de la naissance de M^{sr}. le prince Statthouder, qui est entré dans la 34^e. année de son âge, S. A. S. a été complimentée par les différens corps de l'état, & il y eut grand dîner chez le feld-maréchal duc de Brunswig-Lunebourg, où étoient invitées les personnes de la premiere distinction, entr'autres les deux princes de Waideck, les deux princes de Bade-Dourlach, le prince Frédéric de Hesse-Cassel, le prince d'Anhalt-Bernbourg, & le prince de Solms &c. — Le prince Statthouder vient d'accorder la premiere lettre de marque pour une frégate qui doit courir sur les Anglois. Des négocians de Rotterdam font à la tête de cet armement auquel ils joindront un cutter. Cette frégate nommée la *Vigilance*, est de 32 canons de différens calibres, de 20 pierriers & de 200 hommes d'équipage aux ordres de Laurent Hendrickse. Leurs Hautes Puissances ont requis Mrs. les commissaires chargés de rédiger la réponse au manifeste de la Grande-Bretagne.

de vouloir bien accélérer un peu plus leur travail, pour que ce contre-manifeste puisse être publié incessamment.

Il y a quelque tems que les papiers anglois ont publié & répété que M^r. de Simolin, ministre de Russie, étoit en Angleterre l'espion de la France, quoique cette accusation ne soit digne que de mépris, ce ministre vient, dit-on, d'être rappelé, & sera remplacé par M^r. Gros, ci-devant ministre de Russie à Hambourg, d'où il est parti le 21 Février avec un secrétaire de légation, pour se rendre à Londres sans perte de tems. On ne croit pas que M^r. de Simolin trouve que l'air de la Russie puisse convenir aujourd'hui à sa santé; & l'on pense qu'il continuera de rester à Londres, comme simple particulier.

Les personnes chargées dans cette ville de travailler à adoucir le sort de leurs compatriotes qui ont le malheur d'être détenus prisonniers en Angleterre, se sont adressées au duc de Richmond. Elles ont prié ce Seigneur, connu dans toute l'Europe par ses sentimens d'humanité & de générosité, de vouloir bien avoir l'œil à ce que l'argent envoyé en Angleterre pour un objet si louable, ne soit pas diverti. Le duc de Richmond touché d'une marque de confiance si flatteuse, a répondu de sa propre main en ces termes.

« Je ne puis qu'être flatté d'avoir été choisi pour avoir soin que les deniers fournis par une société de souscrivans en Hollande pour

le soulagement de leurs compatriotes prisonniers, soient appliqués à leur destination. Plein d'estime & d'admiration pour ces sentimens de bienfaisance, je prie Mrs les souscrivans d'être persuadés que je travaillerai avec la plus grande satisfaction & de toutes mes forces à ce généreux objet ; & que si je puis être de quelque utilité, soit en veillant sur les employés, soit de quelque autre façon, pour rendre leurs efforts avantageux, ils peuvent être assurés que je le ferai de tout mon cœur. (Signé) *Richmond* .

En conséquence, les souscrivans ont fait passer en Angleterre mille liv. sterl. de leurs fonds, & ont profité de cette offre pour supplier le duc de vouloir bien se charger de leur choisir une personne de confiance pour l'emploi de cet argent. On a mandé en même tems à sa Grace avec combien de douceur & d'humanité les prisonniers anglois étoient traités en Hollande. On n'a pas encore reçu de réponse ; mais on ne doute pas que cet exemple n'excite un grand nombre d'autres personnes en Hollande à participer à une œuvre si louable.

Le vaisseau de la compagnie des Indes angloises le général Barker, a échoué sur nos côtes, mais il n'avoit plus à bord des caisses remplies d'argent & d'autres effets de prix, dont il étoit chargé à son départ de Madras : arrivé au cap de Bonne-Espérance, & ayant appris la rupture avec l'Espagne, prête à être suivie de celle des Provinces-unies, le capitaine fit porter ces trésors à bord d'un bâtiment portugais, alors à la rade du Cap, & depuis peu arrivé heureusement

à Lisbonne. Quant à la charge consistant en toiles des Indes, on en sauve autant qu'on peut, quoiqu'avec beaucoup de peine; car à la plus basse marée les ouvriers qui y sont employés sont obligés d'entrer dans l'eau jusqu'aux genoux; & les ballots au moien de machines faites exprès, doivent être retirés d'une profondeur de 18 pieds.

☞ Quoique la partie littéraire soit augmentée de 8 pages, on ne lui a rien accordé de l'espace destiné à la politique.

T A B L E.

ESPAGNE.	(Madrid.	507
PORTUGAL.	(Lisbonne.	514
TURQUIE.	(Constantinople.	515
RUSSIE.	(Pétersbourg.	516
POLOGNE.	(Varsovie.	517
	{ Rome.	518
	{ Naples.	519
ITALIE.	{ Milan.	520
	{ Turin.	520
	{ Bastia.	521
	{ Vienne.	522
ALLEMAGNE.	{ Berlin.	523
	{ Londres.	524
ANGLETERRE.	{ Kingston à la Jam.	529
FRANCE.	{ Paris.	530
	{ Bruxelles.	544
PAYS-BAS.	{ La Haye.	549